

Étienne Parent ou le sens des réalités (1802-1874)

Gérard Parizeau

Volume 39, numéro 3, 1971

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1103729ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1103729ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Parizeau, G. (1971). Étienne Parent ou le sens des réalités (1802-1874). *Assurances*, 39(3), 44–100. <https://doi.org/10.7202/1103729ar>

SUPPLÉMENT

**ÉTUDE EN FORME
DE
TRIPTYQUE**

II — ÉTIENNE PARENT

OU

Le sens des réalités

(1802-1874)

1971

Étienne Parent ou le sens des réalités¹

(1802 - 1874)

45

par

GÉRARD PARIZEAU
de la Société Royale du Canada

À vingt ans, Étienne Parent troque la charrue contre la plume, en devenant journaliste. À trente-six ans, il est incarcéré, mais non sans tourment car sa femme est enceinte et le régime du prisonnier politique n'est pas celui que connaissent les commensaux de la rue Parthenais. Le *Canadien* raconte la scène ; elle serait plaisante dans sa bonhomie, si elle ne devait avoir des conséquences graves pour la santé du pensionnaire de l'État. Le lendemain de Noël, le chef de police rencontre Parent dans les rues de Québec et il lui annonce qu'il a l'ordre de l'écrouer pour haute trahison. Les deux hommes s'acheminent tranquillement vers la prison.

Le journalisme ouvre à Parent une carrière, de gueux il est vrai, mais une carrière qui l'amène à la politique. En le rendant sourd, la prison la lui ferme. Comme Parent a des amis, on l'aiguille vers le fonctionnarisme et, à partir de ce moment, commence une vie de nomade, à la suite d'un parlement qui se déplace fréquemment, jusqu'au moment où la reine Victoria en fixe le site.

¹ Dans son œuvre et dans sa pensée.

Voilà en quelques mots les événements qui ont marqué dans la vie d'Étienne Parent. Le reste ne serait que détails si ce ne devait être le sujet même de ce travail.



46

Étienne Parent est né à Beauport ², près de Québec, dans une maison de pierre de la rue du Moulin ³. Fils de terrien, il est terrien lui-même ⁴. Des bœufs qu'il a menés dans sa jeunesse, il garde la lenteur. L'habitude du sillon lui a donné le goût de la ligne droite. Il a l'allure lente du campagnard, mais il conserve de sa campagne la force et le langage vert et direct. Quelle différence il y a entre lui et Louis-Joseph Papineau ! Physiquement, l'un est petit, solide ; il a des yeux vifs qui fixent hardiment l'interlocuteur. L'autre est élancé, élégant, assez racé. L'un et l'autre sont intelligents. Le premier est renseigné, documenté comme on dit aujourd'hui, tenace, stable dans ses idées, mais assez lourd dans la forme qu'il leur donne.

² Né et baptisé le 2 mai 1802 par le curé Pierre-Simon Renaud, note Benjamin Sulte. Né en 1801, écrit de son côté Antoine Gérin-Lajoie. Pour vérifier, il faudrait avoir l'extrait du Registre, mais il faudrait pour cela qu'il existe encore.

³ Voici ce qu'en dit son petit fils Léon Gérin, longtemps après, en septembre 1936, dans *La Vie Nicolétaine* (N° 7. Vol. IV. p. 57) : « Vieux registres paroissiaux, premières cartes de Catalogne, ces témoins des commencements de la colonie, attestent la présence ici, il y a près de trois siècles, de Pierre Parent, originaire de Mortagne-en-Perche, de Jeanne Badeau, sa femme, et de leurs nombreux enfants détenteurs de terres à proximité du manoir et de l'église de Beauport. Mais, lors de notre randonnée de 1929, nous ne trouvons pas de famille du nom de Parent au cœur de l'agglomération villageoise. Pour retrouver le domaine où Etienne Parent a vu le jour, aujourd'hui passé aux mains de collatéraux, nous avons dû remonter de l'imposante église où affluaient les fidèles pour les Quarante heures, dépasser la grande route courant à l'arrière plan et atteindre la rue du Moulin, un peu plus haut.

Là, formant l'encoignure, s'élève une massive maison de pierre, masquée au sud et à l'ouest par quelques plantations, sur le fond gris du plateau laurentien estompant l'horizon. Demeure sans prétention à l'élégance, mais faite solide afin de pouvoir résister à la violence du nord-est, lorsque, dégorgeant de l'entonnoir du golfe, il balaie la longue avenue érodée par les eaux du fleuve dans l'assise rocheuse. Sous son toit s'est abritée l'enfance d'Etienne Parent ; dans ces champs, sur les alluvions qui se déroulent en bande étroite entre la ville, le fleuve et la montagne, s'est implantée et transmise la tradition de l'émigrant du Perche, paysan dans l'âme, mais, par surcroît, à ses heures, artisan, et même commerçant. »

⁴ Sa famille vient du Perche. Elle s'installa au Canada en 1634 avec Pierre Parant qui, venu de Mortagne, émigra à Québec où il épousa Jeanne Badeau. C'est la souche « des Parents du Canada, aussi bien que des Etats-Unis », note le Père Le Jeune dans son *Dictionnaire général du Canada*.

Assez curieusement, autant sa pensée écrite est élevée, précise, autant sa parole est parfois fruste. Ainsi un de ses amis, Denis-Benjamin Viger, parle de lui *comme un sauvage de la civilisation*. Papineau a plus d'éclat. Il aime pérorer, comme on le faisait facilement à une époque où le romantisme naissant au Canada opère ses ravages dans un milieu qui l'assimile maladroitement.

Mais autant Louis-Joseph Papineau est violent, extrême et souvent superficiel dans ses propos, autant Étienne Parent est intelligent, pondéré, solide dans son argumentation. S'il se donne à une cause, il n'hésite pas devant l'effort, mais il modère ses passions. Comme résultat de sa violence, Papineau plongea son pays dans une crise très grave et fit d'agréables voyages aux États-Unis et en Europe, tandis que Parent fut mis en prison. Ainsi, dans la vie, les uns paieraient pour les autres si un curieux équilibre ne s'établissait avec le temps. Parent finit sa carrière à soixante-douze ans simplement, sans heurts, entouré du respect général ; tandis qu'à Papineau l'isolement, à son retour d'Europe, dut paraître bien dur, malgré le charme de son manoir de Montebello dont son indemnité parlementaire accumulée servit à payer le prix ⁵. Par une ironie du sort, sa maison devint plus tard le *Seignior Club*, après avoir abrité la mélancolie romantique du patriote-voyageur, revenu au pays une fois tout danger disparu.

47

Parent fit ses études au Séminaire de Nicolet ⁶, puis au Séminaire de Québec. Son gendre, Benjamin Sulte, note avec un filial orgueil que, jeune homme, il fit partie d'un jury chargé de décerner des prix de littérature. Retenons de ce moment de sa vie qu'il avait le goût des lettres à une époque

⁵ Elle lui fut versée au milieu des clameurs de l'opposition qui ne pouvait admettre qu'on remit une indemnité parlementaire au chef des insurgés et après une si longue absence.

⁶ Logé dans une longue mesure (qui) surplombait le cours de la Nicolet, note Léon Gérin. (Ibid. p. 57). Il y aborde l'étude des humanités (1814-19) qu'il complète par la suite au Séminaire de Québec (1819-21). P. 58 *Ibid.*

où « l'art d'écrire était si peu cultivé que les carrières professionnelles et politiques s'en passaient presque entièrement »⁷.

48 Avant de devenir gratte-papier, Étienne Parent tâte du commerce quelque part du côté de la rue de Buade, chez son oncle Michel Clouët. La quincaillerie ne lui plaisant pas, le verre, le goudron, l'aune d'étoffe, le poisson sec et les pois chiches le retiennent tout juste quelque temps. Et c'est derrière la charrue que le trouve M. Flavien Vallerand quand il vient lui offrir de diriger le *Canadien*, auquel avait aussi collaboré Augustin-Norbert Morin, condisciple et ami de Parent, avant de venir étudier le droit à Montréal. Ils avaient travaillé ensemble au Collège de Nicolet, fait des vers, discuté de tout, remis tout en question. Ainsi, entre les deux, était née une amitié d'adolescent que la vie agitée de l'époque ne pourra rompre complètement, même si elle les divise par la suite.

Rédacteur d'un journal à vingt ans, voilà une situation qui peut sembler magnifique à distance. C'était à vrai dire une maigre pitance. Le *Canadien* de 1822, en effet, est une feuille sans ressources, vouée dès le début à toutes les difficultés par l'origine de ses fondateurs, par les opinions qu'on veut y exprimer et par les intérêts qu'on va heurter. Que d'avatars dans l'histoire du journal ! Mais aussi que de gens y passent qui ont marqué l'histoire des idées au Canada français : de Pierre Bédard et de F. Blanchet à Étienne Parent, à Jacques Viger et à Napoléon Aubin, de J. G. Barthe à François Évanturel, Hector Langevin, Joseph Cauchon et Israël Tarte !⁸ Troisième du nom, au moment où Parent s'y installe, le *Canadien* avait succédé au journal saisi en 1810 par les hommes du gouverneur Craig, dont les rédacteurs

⁷ Benjamin Sulte, dans « Mélanges Historiques », Vol. 14 aux Editions Edouard Garand, Montréal, 1928.

⁸ P. 179-180 : « Les Journaux du Québec de 1764 à 1964 », par Jean Hamelin et André Beaulieu. Aux Presses de l'Université Laval. Il faut consulter aussi la *Liste des Journaux Canadiens et Américains* de la Société Canadienne du Microfilm (1764-1971).

avaient été emprisonnés, mais qu'on avait repêché en 1819 pour quelques mois. C'est du haut de cette tribune peu solide qu'Étienne Parent conduira la lutte pour la liberté politique dans le respect de la Constitution. Car il est ainsi : s'il recherche la liberté, il veut l'obtenir sans l'aide de la violence, par la simple logique des mots et des faits. Ce qui est assez aléatoire à une époque où l'Angleterre n'a pas encore le vote universel et où les élections se font suivant les vieilles méthodes des *bourgs pourris*.

49

Parent fait son apprentissage de journaliste au *Canadien*, avec des difficultés nombreuses. C'est là qu'il apprend à coordonner ses idées et à les exprimer. C'est là qu'il réclame, dans la paix, avec ses amis d'abord, puis à peu près seul, une évolution politique très avancée pour l'époque. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'avant les réformes de 1832, en Angleterre, cent soixante mille personnes seulement sur vingt millions ont le droit de vote, alors que la répartition des sièges n'a guère été modifiée depuis le Moyen-Âge !

Parent s'installe au *Canadien*. Il a bientôt l'occasion d'écrire un vibrant article en réponse à la supplique adressée, en 1823, par un groupe de Montréal à la Chambre des Communes anglaises pour demander l'union des deux provinces. Il y expose son point de vue d'une façon tout à fait remarquable, qui indique une maturité d'esprit déjà grande et une compréhension très nette du problème politique de l'époque.

Il poursuit la lutte jusqu'en 1825, moment où le journal disparaît à nouveau parce que le parti canadien cesse de l'appuyer, à la suite de certains articles qui n'ont pas l'heur de plaire à quelques-uns de ses membres. Parent étudie alors le droit auprès de M. Vallières de Saint-Réal⁹ et, pour vivre,

⁹ Léon Gérin, dans la *Vie Nicolétaine*. Vol. IV, N° 7. Joseph-Rémi Vallières de Saint-Réal est un assez grand bonhomme. Fils de forgeron, orphelin, il fut un protégé de Mgr Plessis qui le fit instruire. Il est avocat en 1812, puis député de la ville de Québec jusqu'en 1829, moment où il est nommé juge, après avoir présidé la Chambre d'Assemblée en 1823, en l'absence de Louis-Joseph Papineau. En 1842, il devint juge en chef à Montréal. Suspendu par Sir John Colborne en 1838 pour

il donne des leçons de français. À l'automne, il devient rédacteur français de la *Gazette de Québec*. En 1827, il est assistant-traducteur à la Chambre, tout en cumulant les fonctions de bibliothécaire et de greffier. Le tout pour deux cents livres. C'est un labeur de forçat, dont Parent fut longtemps coutumier, nous dit son gendre, Benjamin Sulte.

50 Reçu avocat en mai 1829, il se marie en juin avec Mathilde-Henriette Grenier, fille d'un tonnelier de Beauport. Elle lui donnera d'assez nombreux enfants, dont quatre seulement survivront ¹⁰.

En 1831, il renfloue le *Canadien*, avec l'aide de gens qui lui apportent des fonds et une collaboration irrégulière, mais avantageuse. Le moment est bien choisi pour relancer le journal, car des événements graves se préparent. Les relations des Canadiens anglais et français, qui avaient été difficiles, deviennent de plus en plus tendues. La lutte entre la Chambre — où l'influence française prédomine — et le Conseil prend un caractère de plus en plus âpre. Les anglophones veulent accentuer leur emprise politique sur l'autre élément, numériquement fort, mais dont l'influence est neutralisée trop souvent par l'intervention du Conseil. Leur groupe s'est emparé de presque toutes les voies du pouvoir. Il a l'oreille du Gouverneur, mais quand celui-ci lui paraît pusillanime, il s'efforce de faire intervenir les bureaux de Londres. Il dirige les affaires du pays parce qu'on lui permet d'occuper presque toutes les places au Conseil. Il a les meilleurs postes dans l'administra-

avoir accordé un bref d'*habeas corpus* à certains prisonniers. Il fut réintégré dans ses fonctions en 1840 par le nouveau gouverneur Charles Poulett Thomson. The MacMillan Dictionary of Canadian Biography (1963). P. 766.

Philippe Aubert de Gaspé dit de lui dans ses *Mémoires* : « Je ne crois pas me tromper en avançant que le sujet de cette biographie (Vallières de Saint-Réal) était l'homme doué de plus de talents naturels qu'ait produit le Canada. » P. 202. Chez Fides, 1971.

¹⁰ Etienne-Henri, ingénieur, né à Québec le 25 août 1835 ; Joséphine qui épousa Antoine Gérin-Lajoie, née à Québec le 14 juillet 1837 ; Mathilde, née à Québec, épouse d'Evariste Gélinas ; Augustine, épouse de Benjamin Sulte, née à Québec également, le 28 août 1841.

tion civile, judiciaire et militaire. Bref, il est le maître dans presque tous les domaines.

Parent voit cela et il s'emploie de toute la vigueur de son talent à obtenir les réformes que demandent les siens avec ténacité depuis trois quarts de siècle. Tant qu'on s'en tient à réclamer des changements à la Constitution par la voie légale, il appuie ouvertement la lutte ; il est même de ceux qui les précisent.

Au début, Étienne Parent travaille avec Papineau, Morin et les autres partisans de l'évolution politique, puis il s'en sépare quand il juge que ses amis font fausse route. Il s'oppose aux troubles qui s'annoncent et qu'il craint. Et alors, on l'injurie avec véhémence comme on le fait à une époque où l'outrance est la règle des deux côtés de la barrière. On le traite de renégat. Ainsi, en juin 1837, le Comité central et permanent de Montréal le cloue au pilori et invite « tous les réformistes de la province de retirer leur appui (au *Canadien*) et à son éditeur, qui a trahi et continue de trahir les intérêts du pays . . . »¹¹

En 1838, Étienne Parent s'oppose également à la dure répression qui suit la deuxième insurrection¹². Et alors on le jette en prison comme rebelle — lui qui avait voulu empêcher les troubles¹³. Si le geôlier est un brave homme, la prison manque de confort. On y gèle pendant l'hiver. Aussi la santé du prisonnier s'altère-t-elle malgré sa résistance physique.

Sujet fidèle, mais récalcitrant de Victoria Regina, Parent constate à ses dépens l'inconfort de la prison de Québec, tandis que Papineau rebelle impénitent, ne connaît la prison qu'en

¹¹ Un article de M. Bernard Dufebvre est à ce sujet bien intéressant : « Étienne Parent, le renégat », dans la Revue de l'Université Laval de janvier 1953.

¹² Ses articles de novembre et de décembre 1838 sont aussi bien caractéristiques de la logique de sa pensée.

¹³ Il faut dire qu'à l'époque les esprits sont survoltés. Ce qu'on aurait accepté en temps ordinaire, on l'interprète bien mal sous l'influence du régime militaire qui a succédé à une période de relative indulgence.

France lorsqu'il vient rendre visite à son ami Lamennais, écroué à celle de Sainte-Pélagie. Papineau est en intéressante compagnie, puisque auprès du bouillant Lamennais, se rencontrent quelques-uns des grands romantiques de l'époque : Georges Sand, Chateaubriand et Béranger.

52 Parent quitte la prison après avoir été libéré par *habeas corpus*, en avril 1839¹⁴. Commencée en 1841 comme député du Saguenay, sa carrière politique se termine à la deuxième session en 1842, tant sa demi-surdité le gêne. Il renonce à son mandat et revient au service de l'État. Il est alors greffier du Conseil exécutif. Plus tard en 1847, il sera assistant-secrétaire provincial, puis sous-secrétaire d'État en 1868.¹⁵

Journaliste, député, fonctionnaire, Étienne Parent eut des idées intéressantes qu'il exprima avec une grande conviction. Je vais essayer ici d'en présenter quelques-unes. Certaines ont une valeur de document historique, d'autres ont encore une grande actualité. Si, dans son style, on constate souvent les défauts de l'époque — goût de l'incidente, de la mythologie, ton un peu déclamatoire, emphase et longueur de la phrase, on trouve dans ses écrits un sens des réalités, une fermeté de la pensée débarrassée de sa gangue et un bon sens qui me paraissent être la caractéristique de son œuvre.



Parent écrivit presque toute sa vie : au journal d'abord, puis pour ses conférences dont la longueur ne semble pas avoir effrayé un public amateur de *beau parler*, comme on disait encore dans nos campagnes il n'y a pas si longtemps. Plus tard, il a un long échange de correspondance avec Edme Rameau de Saint-Père qui, après avoir écrit *La France aux*

¹⁴ Procédure suspendue par le Conseil Spécial en avril 1838, puis remise en vigueur quand les esprits se furent calmés.

¹⁵ Son ami Pierre J. O. Chauveau, devenu premier ministre de la nouvelle province, lui offre un poste semblable à Québec. Parent le refuse parce qu'à Ottawa il a sa famille, ses habitudes, un milieu qui l'intéresse.

Colonies, s'intéresse au Canada. Il correspond avec Garneau, Chauveau, Parent et plusieurs autres intellectuels de l'époque.

Au *Canadien*, Étienne Parent se bat avec calme presque toujours, mais souvent à grands coups donnés à gauche et à droite, contre la *Gazette de Québec* et celle de Montréal, contre *La Minerve*¹⁶ et le *Montreal Herald*¹⁷. Dieu sait qu'à cette époque, on s'injurait sans retenue. Si, à cent ans d'intervalle, on s'en tient parfois aux épithètes de voleur ou de pillleur du trésor public, rendues à peu près anodines par leur usage répété, en 1837, on ne se gêne pas pour s'invectiver avec un choix d'injures et une férocité qui surprennent à distance celui qui oublie la tension des esprits à ce moment-là. Ainsi, après le second soulèvement en 1838, dans le « *Herald* » de Montréal, on ne craint pas d'écrire : « Pour avoir la tranquillité, il faut que nous fassions la solitude. Balayons les Canadiens de la face de la terre ! »¹⁸. Ce qui était une solution un peu violente. Il est vrai que, de l'autre côté, on n'y allait pas non plus avec le dos de la cuiller. Un an plus tôt, Papineau ne s'était-il pas écrié à Saint-Laurent dans une de ses envolées ordinaires : « Quant au parlement britannique, il veut vous voler votre argent pour payer vos serviteurs que vos représentants ont refusé de payer parce qu'ils ont été paresseux, infidèles, incapables. Ce parlement tout puissant, les Américains l'ont glorieusement battu, il y a quelques années ; c'est un spectacle consolateur pour les peuples que de se porter à l'époque de 1774, d'applaudir au succès complet qui fut

53

¹⁶ Fondée par A.-N. Morin, le 9 novembre 1826, avec 210 abonnés, la feuille a une carrière agitée. Elle disparaît bientôt, puis elle est reprise par Ludger Duvernay, en février 1827. Est interdite et disparaît le 20 novembre 1827. Duvernay est en prison pour diffamation en 1838. Exilé, Duvernay revient en novembre 1842 et reprend le journal. L'homme et son journal ont eu une vie mouvementée. Voir à ce sujet Beaulieu et Hamelin. P. 116.

¹⁷ The *Montreal Herald* date de 1811, moment où il ouvre ses portes avec 175 abonnés. En 1833, il appartient à Robert Weir qui en confie la direction à Adam Thom « pour mener la croisade contre le parti patriote. » P. 100. Beaulieu et Hamelin : « Les journaux du Québec de 1764 à 1964 ». Aux Presses de l'Université Laval. (1965).

¹⁸ *Cours d'histoire du Canada*. Thomas Chapais. Vol. IV. P. 142.

opposé à la même tentative qui est commencée contre vous ! . . . Il faut que le pêcheur soit puni par où il a péché. Le gouvernement des nobles de l'Angleterre vous hait pour toujours ; il faut le payer de retour. »¹⁹ Ce qui ne facilitait pas les relations avec les gens au pouvoir.

54 Le ton était violent, dangereux. Il ne pouvait pas ne pas entraîner dans le sillage de l'orateur ceux qui avaient à se plaindre d'un régime pratiquant trop souvent l'exclusive. C'est par ces outrances de langage que Papineau et le groupe de Montréal rendaient de plus en plus difficile le travail de ceux qui, ayant suivi le lent mouvement d'affranchissement politique en Angleterre, voulaient en faire profiter les leurs. C'est peut-être dans ce seul domaine que les francophones d'Amérique montrent du dynamisme à l'époque, mais avec quelle violence de latins exaspérés la plupart s'expriment-ils ! En face il y a le haut clergé qui cherche à calmer ses ouailles. S'il n'y parvient pas, il prononce l'anathème. Ce qui ne fait pas reculer les plus bouillants. Il y a aussi les *Bretons*, comme on dit à cette époque où l'anglicisme a déjà fait des ravages. Il y en a de riches : marchands pour la plupart. C'est le petit nombre, mais il a les leviers de commande bien en mains avec la collaboration des milieux officiels. Les autres — les gueux, les pouilleux venus d'Irlande, d'Écosse, du pays de Galles ou d'ailleurs — s'allieraient peut-être aux Canadiens avec qui ils ont des intérêts communs. Pourquoi des paysans ne donneraient-ils pas la main à d'autres paysans pour bousculer un régime ? Mais il y a la langue et la religion — remparts presque inexpugnables à une époque où les vieilles haines des Français et des Anglais subsistent dans un pays à cloisons étanches, où l'habitude et les nécessités politiques n'ont pas encore créé une atmosphère officiellement conciliante. Ce n'est qu'en 1837 qu'une rébellion éclatera des deux côtés de l'Ou-taouais, mais sans concertation et sans préparation suffisantes.

¹⁹ Cité par Thomas Chapais dans *Cours d'histoire du Canada*. P. 142. 4^e volume.

Au milieu de ces clameurs et de cette explosion de haine, que fait Parent ? Je vais m'efforcer de le montrer à l'aide de quelques textes, qui indiquent les qualités dont il a déjà été question ; qualités qui, vers 1837, le font considérer comme un traître par les plus violents de ses amis et comme un criminel coupable de haute trahison par les énergumènes du parti anglais, comme on l'a vu. C'est un autre exemple de l'arbre et de l'écorce entre lesquels il est toujours imprudent de se mettre.

55

On voudra bien excuser la longueur des citations. Elle est nécessaire pour montrer la pensée de leur auteur.

Voici un premier texte où apparaît le désir qu'a Parent de suivre les voies constitutionnelles. Il est tiré du *Canadien* du 16 mai 1836 :

« Qu'on s'élève avec plus de force que jamais contre l'oligarchie ; qu'on fasse tout pour achever sa ruine, qui sera le salut du pays ; qu'on fasse même la guerre au ministère, qu'on lui montre son ignorance sur nos affaires . . . ; qu'on démasque sa duplicité . . . ; surtout qu'on expose au grand jour les ressorts cachés qu'on fait jouer à Downing Street contre nous ; mais pour l'amour de Dieu, qu'on respecte l'honnête homme²⁰ qui d'une main vient nous offrir la branche d'olivier et de l'autre nous présente la balance de la justice ; et qu'on ne perde pas par notre impatience un avantage que nous n'aurons peut-être plus d'arriver au terme de nos vœux par des voies constitutionnelles et pacifiques. Ces voies sont lentes, il est vrai, mais elles sont sûres et peu coûteuses ; souvent même elles sont les plus expéditives. »

Par la suite, il revient souvent sur l'idée de conciliation. Ainsi, le 7 juillet 1837, il écrit :

« Attendons ; le mal qui nous tourmente se manifeste aussi dans les colonies voisines ; bientôt il aura atteint un degré de gravité qui les fera se réunir à nous ; alors nous insisterons sur les réformes demandées et nous les obtiendrons sans une goutte de sang. »

²⁰ Il s'agit ici de lord Gosford, détaché au Canada comme gouverneur, avec mission d'enquêter sur la situation avec deux commissaires spéciaux, sir Charles Grey et sir George Phipps.

Cette idée du sang répandu le hante. Le 13 septembre, il s'écrit :

56 « Nos prévisions ne se sont que trop bien réalisées jusqu'à présent dans l'enchaînement des nouvelles difficultés survenues depuis. Le refus de la Chambre d'assemblée de voter les subsides demandés, a été suivi du refus par le Conseil législatif de passer nombre de lois populaires. Le refus de ces lois a entraîné le refus de la part de la Chambre de procéder aux affaires, et ce dernier refus a provoqué le vote de crédit à même le trésor impérial. Et enfin le rejet de la Chambre, à sa dernière session, de l'adresse proposée par M. Taschereau, dans le but d'ôter au parlement impérial le prétexte ou la raison de s'emparer de nos deniers, va probablement amener la prise de ces deniers sous l'autorité d'un acte du parlement impérial. Pendant ce temps-là voici que les agitateurs soulèvent et organisent jusqu'aux jeunes gens et aux femmes, sans doute pour rendre avec usure le change aux autorités métropolitaines. C'est ainsi que d'insistance en rigueur et de rigueur en insistance, on marche, marche, marche bien longtemps encore de cette manière sans nous trouver arrêtés quelque part — mais, arrêtés entre la mitraille d'un côté et le déshonneur de l'autre. Bien des gens ouvriront les yeux alors et il ne sera plus temps — et l'on maudira bien vainement les hommes que l'on défie aujourd'hui. Il vaudrait bien mieux les arrêter maintenant, et c'est au bon sens du peuple à faire cela. »

Devant ces propos, on peut comprendre la violence de la réaction parmi les amis de Parent. Ils ne le ménagent guère, comme on l'a vu.

Le 25 septembre, Étienne Parent revient à la charge en fustigeant les chefs qui poussent à la révolte :

« Nous aurions peine à croire aucun de nos chefs politiques respectables capables d'exciter le peuple à ces excès, mais nous pourrions les accuser de ne pas faire les efforts qu'on a droit d'attendre d'eux pour les réprimer.²¹ S'ils nous disent qu'ils ne peuvent plus contrôler la violence de leurs partisans, alors qu'ils s'accusent d'un bien coupable imprévoyance. Ils auraient du pressentir que, la digue une fois rompue, le torrent porterait partout la ruine et la désolation.

²¹ Cité par Thomas Chapais, dans *Cours d'Histoire du Canada*, P. 179, Vol. 4. Bon nombre des citations qui précèdent ou qui suivent sont de la même source.

Il n'y a plus maintenant de milieu : ou les chefs de l'agitation dont on commence à goûter les fruits empoisonnés savaient qu'ils déchaînaient au milieu de la société les passions les plus funestes, ou ils ne l'avaient pas prévu ; dans le premier cas ils se sont rendus coupables d'une grande scélératesse, dans le second ils ont montré une imprévoyance qui doit les faire déclarer indignes de guider les destinées d'un peuple. »

Parent est dur pour ses amis, mais il a raison. Ils ont fait preuve d'une inqualifiable imprévoyance. On ne lance pas des gens dans les aventures sans les y préparer à tous les points de vue. Sans quoi, on les expose aux répressions les plus dures.

57

C'est vers ce moment-là que l'archevêque de Québec, Mgr Signay, appuie Étienne Parent. Son mandement paraît après celui de Mgr Lartigue qui, à Montréal, exprime son inquiétude et sa réprobation.

Le 9 octobre, parlant des initiatives prises par les agitateurs, Parent affirme :

« Or c'est là tout un gouvernement. Reste à savoir maintenant si le gouvernement actuel fera acte de démission paisible entre les mains du nouveau. Si tout cela n'est pas une farce ridicule ce sera bien une terrible tragédie. Nous mettrons au plus tôt sous les yeux de nos lecteurs les pièces du drame, farce ou tragédie, qui va commencer ; et en attendant nous dirons que s'il y a dans la conduite des agitateurs de Montréal sagesse et patriotisme, s'il y a dans cette conduite autre chose que de la démence et un fatal aveuglement, nous renonçons à tout jamais à calculer le cours des événements politiques en ce pays. »

C'est aussi vers cette époque que Parent devient *greffier en loi*, c'est-à-dire greffier de la Chambre. Au premier abord, il semble lié au gouvernement par une prébende, mais des lettres échangées entre lord Gosford — gouverneur du Bas-Canada — et le gouvernement anglais précisent les faits. La décision a été prise par la Chambre et non par le gouvernement avec l'assentiment de la Reine. Londres accepte la nomination officieusement confirmée par lord Gosford,

même si on ne reconnaît pas officiellement à la Chambre le droit de l'avoir faite ; mais on fait attendre le nouveau greffier. Un an après, Parent en est encore à demander qu'on lui paie ses émoluments.

Dans l'intervalle, il continue la bataille. Ainsi, le 22 novembre 1837, il écrit courageusement :

58 « Si l'on peut sortir de la présente tourmente sans être écrasé, puisse-t-elle être pour ceux qui n'ont pu la prendre dans l'histoire où elle est écrite à chaque page une leçon éternelle de folie qu'il y a d'agiter le peuple, de mettre en question les principes fondamentaux de l'ordre social établi, à moins que l'oppression ne se fasse sentir directement aux gouvernés et qu'il ne reste d'autres alternatives qu'un dur et déshonorant esclavage et la résistance à main armée. L'agitation qui a été excitée en ce pays a eu pour conséquence de mettre une partie de la population en opposition ouverte au gouvernement. Or qui nous dira maintenant que le gouvernement actuel, avec tous ses défauts, n'est pas de beaucoup préférable à l'état de choses qui existe aujourd'hui dans le district de Montréal. Le plus mauvais gouvernement ne vaudrait-il pas mieux que l'anarchie qui étreint aujourd'hui la partie supérieure de la province. Encore si à l'anarchie devait succéder un état de liberté ; mais non, elle sera suivie ici comme ailleurs du despotisme militaire. Ce n'est pas tout. Après que l'épée du soldat aura tranché les mille têtes de l'anarchie, viendra ensuite la loi qui armera le pouvoir de moyens répressifs qui devront nécessairement retarder les progrès de la cause libérale . . . Ainsi nous verrons peut-être dans peu le gouvernement revêtu de pouvoirs extraordinaires dont bien certainement ses créatures abuseront. »

En voilà assez, je pense, pour montrer l'attitude de calme, de modération et, en même temps, d'opposition au milieu officiel dans la voie de la Constitution, que garde Parent au milieu des troubles qui s'annoncent. Il est impuissant à enrayer le mouvement ; mais, avec toute la force de conviction dont il dispose, il en montre le danger. Dans la région de Québec, son influence est grande. Je ne crois pas exagérer en affirmant qu'elle est pour beaucoup dans la réaction ou l'inaction des gens. Parent ne veut pas de la haine aveugle, des attaques

virulentes qui soulèvent les groupes en présence. Avec sa logique d'homme pondéré, il voudrait qu'on s'efforçât de convaincre l'adversaire, en profitant du vent de liberté qui souffle sur l'Angleterre et qui va bientôt bousculer tous les obstacles. Il abhorre les folles déclarations de chefs sans troupes organisées, sans armes, sans munitions, sans argent. Il veut empêcher les représailles qui se préparent et les haines qu'elles engendreront. Aussi Parent salue-t-il avec joie, après le premier soulèvement la nouvelle de l'amnistie quasi générale, accordée par une ordonnance du Conseil Spécial. Le 2 juillet 1838, il écrit :

« L'ordonnance et la proclamation qui ont signalé le jour du couronnement de notre jeune reine devront satisfaire les amis des idées libérales et les hommes raisonnables de tous les partis. Elles comportent une amnistie, aussi étendue, aussi généreuse qu'on pouvait l'attendre du représentant d'une grande nation dans les circonstances actuelles... Le chef de l'administration nous offre dans le passé, dans le présent et dans l'avenir les plus fortes garanties que le Canada puisse désirer et il faudrait être bien déraisonnable pour n'avoir pas foi en lui... »²²

En agissant ainsi, lord Durham avait suivi les instructions données par lord Glenelg qui lui avait écrit : « Sauf dans les cas de meurtre, on devra éviter la peine capitale. »

La mesure était adroite ; mais cela n'empêcha pas la Chambre des Lords et la Chambre des Communes de désavouer l'esprit des ordonnances du Conseil Spécial, inspiré par lord Durham.

De dépit, Durham quitte le Canada le 3 novembre 1838, en laissant les rênes du pouvoir à sir John Colborne, qui allait mâter durement la deuxième insurrection. Devant la répression qui suit le combat dans les comtés au sud de Montréal, Étienne Parent réagit violemment.

« Nous avons l'intime persuasion, écrit-il le 12 novembre dans le « Canadien », que si le gouvernement, prenant en considération les

²² Je continue de suivre Thomas Chapais dans son exposé des faits, qu'il a présenté dans son « Cours d'histoire du Canada ».

torts réciproques des parties qui en vinrent aux mains l'année dernière, dans les deux Canadas, eût accordé une amnistie plénière à tous les prisonniers, et n'eût exercé ou laissé exercer aucune rigueur contre les propriétés, nous n'aurions pas vu les troubles se renouveler cette année au moyen de la sympathie américaine, et nous aimons encore à croire que la douceur et la générosité succédant au triomphe assuré du gouvernement, seront le meilleur moyen d'empêcher le retour des mêmes maux à l'avenir. Les journaux les plus dévoués au Gouvernement annoncent eux-mêmes qu'il s'est formé aux États-Unis une vaste conspiration ayant des ramifications étendues dans plusieurs États, contre la souveraineté britannique sur ces Provinces. Or cette association agira beaucoup plus puissamment sur une population aigrie, exaspérée par des rigueurs, que sur une population traitée avec humanité et générosité par un gouvernement puissant et offensé. Il est étonnant qu'une vérité si évidente ne frappe pas nos prédicateurs de feu et sang. Si ce pays était leur patrie, s'il contenait les cendres de leurs pères, et s'ils n'étaient réconciliés à l'idée de laisser les leurs sous un autre ciel, ils ne tiendraient pas un pareil langage. » ²³

Il revient le mois suivant sur cette sympathie qu'à tort ou à raison il voit se dessiner aux États-Unis. Il l'explique ainsi :

« Ce n'est plus le sentiment de la liberté qui s'échauffe à l'idée d'un peuple opprimé ou mal gouverné, c'est le sentiment de l'intérêt, qui cherche à mettre à profit les dissensions d'un peuple voisin dans les vues politiques sectionnaires. L'Américain calculateur du Nord voit dans la séparation du Canada de l'Angleterre un moyen de s'assurer la prépondérance contre l'influence du Sud, et peut-être, prévoyant le cas possible d'une rupture prochaine, entre les États du Sud et ceux du Nord, veut-il s'assurer une compensation par l'acquisition de ces vastes Provinces. Ainsi, la question du Canada serait moins une question canadienne et anglaise, qu'une question américaine et anglaise. Si elle n'a pas encore pris cette posture, elle l'aura bientôt. Il ne faut plus s'abuser, et il faut reconnaître qu'il y a sur pied chez nos voisins une vaste conspiration, qui n'en est encore qu'à son coup d'essai, pour détruire la souveraineté britannique sur ce continent. Sir George Arthur l'a dit officiellement le premier, le Président des États-Unis a été

²³ On voit par là comme la pensée de Parent était à la fois humaine et ferme à une époque où tout était mal interprété par les gens en place.

obligé de l'avouer lui-même à la fin, et les journaux l'avaient déjà dit longtemps avant eux. Et cette conspiration est déjà assez formidable pour forcer les autorités américaines à des ménagements, à des démarches, qui les font soupçonner de complicité, de connivence. »

Étienne Parent grossissait-il, sciemment ou non, le mouvement qui se préparait aux États-Unis ? L'avenir en montra l'inanité ; mais, pour l'instant, il en fait les prémisses d'un long article paru le 14 décembre, dans lequel il revient sur son idée de pacification, d'amnistie, de justice :

61

« Nous sommes certains, affirme-t-il, que si le gouvernement se présentait, les mains non teintées de sang, devant les représentants du peuple, et leur demandait des mesures d'ordre et de protection, il en obtiendrait facilement. »

Il ajoute immédiatement :

« Les fautes dans lesquelles nos différentes administrations sont tombées depuis le commencement des troubles sont si désespérantes que, nous l'avouons, nous avons commencé à désespérer qu'aucune administration pût jamais établir dans le pays un ordre de choses supportable. Il semblerait que les autorités sont prises de vertige à leur tour ».

Écrire cela était assez courageux au moment où le « vieux brûlot »²⁴ devenait gouverneur du Canada. Mais Parent aggrava son cas en écrivant cette page où on le sent exaspéré par les abus et les maladresses de pouvoir :

« Certes oui ; nos écrits avaient un motif différent et étaient destinés à produire un autre effet que ceux du *Herald*, et consorts, qui, nous le voyons, ont prévalu auprès de l'Exécutif. Notre motif, notre désir était qu'on ne rougit pas l'échafaud du sang d'aucun prisonnier politique ; le motif, le désir de nos adversaires était que le bucher politique fût dressé et chargé de victimes. Notre motif, notre désir était

²⁴ Sir John Colborne est généralissime des troupes anglaises au Canada en 1835. C'est donc lui qui est chargé de mater les rebelles en 1837 et 1838. Il le fait avec une implacabilité qui lui vaut ce surnom de *vieux brûlot*. Avant l'arrivée et après le départ de lord Durham, il est également nommé administrateur du Haut et du Bas Canada. Il vient rapidement à bout de l'insurrection, mais c'est sans faiblesse qu'il traite les insurgés. Chez les francophones, il a eu longtemps la réputation d'un être absolument sans pitié.

que la paix, la sécurité publique et le contentement général rentrassent dans notre malheureux pays sur les pas de la clémence et d'une sage politique ; le motif, le désir de nos adversaires était que ces bienfaits du ciel fussent pour longtemps encore bannis du pays, afin de leur donner le temps et l'occasion de « balayer tous les Canadiens de la surface du globe ». . . . « Dans le siècle où nous sommes, siècle de publicité et d'opinion, lorsqu'on veut écraser un peuple on ne procède pas aussi sommairement qu'on le faisait dans le temps de jadis. Il faut aujourd'hui passer par certains préliminaires, il faut se créer une raison, un prétexte, et le procédé le plus ordinaire, comme le plus facile, c'est d'exaspérer une population, de la pousser à quelques excès. On est prêt, et les rigueurs ne se font pas attendre ; ces rigueurs provoquent de nouveaux excès, qui sont immédiatement suivis de nouvelles et plus terribles rigueurs. Et l'on fait marcher ainsi les gouvernements de rigueurs en rigueurs, et les peuples d'excès en excès, jusqu'à ce qu'une réconciliation soit devenue impossible. C'est alors que les vrais conspirateurs, les vrais auteurs de tous les troubles atteignent leur but, et qu'on « balaie un peuple de la surface du globe ». C'est ainsi que les Russes ont fait tout récemment en Pologne, et nous voudrions éviter à l'Angleterre l'honneur peu enviable de voir son nom associé à celui de l'Autocrate du Nord. Voilà tout notre crime. Il est grand, nous l'avouons, aux yeux de ceux qui complotent l'anéantissement du peuple canadien ; c'est vouloir leur ravir une proie qu'ils convoitent depuis un demi-siècle. Aussi voyons-nous la *Quebec Gazette* s'unir à la *Gazette de Montréal* pour désigner notre Journal à l'animadversion du pouvoir comme « excitant à la rebellion » comme « contenant et encourageant la résistance à la loi », parce que nous nous efforçons de ramener le pouvoir dans la voie de la douceur et de la légalité, hors de laquelle nous sommes d'avis, pour des raisons auxquelles on n'est pas capable de répondre, que l'Exécutif a été entraîné. Ces Journaux, non contents qu'on brûle, pille, emprisonne, et pende les Canadiens, voudraient encore étouffer leurs plaintes. Les plaintes des opprimés réveillent les remords au cœur des oppresseurs, et leur font monter la rougeur de la honte au front. »

Le 26 décembre 1838, on trouve la note suivante dans *Le Canadien* :

« Aujourd'hui à midi, M. Parent, éditeur, et M. Fréchette, imprimeur de ce journal, ont été arrêtés et mis en prison. Il n'est pas besoin de dire que ceci va entraîner des dérangements, de l'interrup-

tion pour le moins dans la publication de ce journal. Nous ne pouvons en dire davantage. »

Parent est en prison depuis près d'un mois quand le chef de police, Thomas Ainslie Young, communique à l'*Assistant civil secretary* du Gouverneur à Montréal, une lettre venue de Buffalo et reçue au bureau des Postes à Québec. Cette lettre aurait été écrite à Étienne Parent, par un nommé Patrick Grace, le 24 décembre 1838^{24a}. Grace y donne beaucoup de détails au sujet d'une conjuration nouvelle et des événements qui lui sont favorables. Si le chef de police en saisit les autorités le 19 janvier 1839, Étienne Parent est écroué à la prison de Québec depuis le 25 décembre précédent. Lorsqu'on les met en prison, lui et son ami J. B. Fréchette, ce ne peut donc être qu'à titre de propriétaires du *Canadien*^{24b}, et non, semble-t-il, parce qu'ils sont incriminés dans une nouvelle conspiration comme on l'a dit. Même si le chef de police communique au Gouverneur la lettre de Patrick Grace, il ne semble pas qu'on l'ait utilisée contre Étienne Parent. Et, cependant, d'après le chef de police, qui ne manque pas de le souligner, Grace est l'un de ceux qui ont aidé Theller et Dodge à s'échapper de la citadelle de Québec en octobre 1838. Pour comprendre l'importance de l'allusion, il faut se demander qui étaient ces deux rebelles. Il y a d'abord William W. Dodge, qui se déclare colonel, et Edward Alexander Theller qui, lui, se décerne le titre de général. Tous deux sont des Américains, qui ont pris part à la rébellion dans le Haut-Canada, ont été faits prisonniers et ont été condamnés à être pendus. En attendant qu'ils soient exécutés, on les transporte de la prison de Toronto à celle de Kingston, puis à la citadelle de Québec où on les met sous bonne garde. Malgré cela, des amis leur procurent une scie et divers outils et ils décident de s'évader avec trois autres Américains dète-

^{24a} Pièce n° 3250. Fonds des troubles de 1837-38, aux Archives de Québec.

^{24b} Car ils le sont tous deux, comme l'indique une déclaration sous serment, faite devant M. A. Anderson, I. P., le 2 juin 1838. *Ibid.*, n° 3272.

nus dans la forteresse. Ils y réussissent dans la nuit du 15 au 16 octobre 1838. Deux des fugitifs sont repris par la suite, mais le *colonel* Dodge et le *général* Theller, aidés par des amis, parvinrent à éviter toutes les recherches et à revenir aux États-Unis. Dans un livre consacré à la rébellion, en 1841, Theller raconta leur évasion imaginée et pilotée par Charles Drolet et deux Irlandais de Québec. Une fois sortis de la ville, Drolet les achemina vers la frontière, avec l'aide de Jean-Baptiste Carrier. Pour s'y rendre, les fugitifs firent usage de chevaux qu'on retrouva plus tard et qu'on ramena à Québec. Napoléon Aubin ^{24c} raconte, dans *Le Fantastique*, du 17 novembre 1838, la scène qui suivit : « La police, qui est une fine mouche, allez, eut vent de l'escapade presque aussitôt qu'elle avait eu lieu et se mit immédiatement et aussi promptement que possible à la poursuite des quatre fuyards. Comme on pouvait s'y attendre, elle ne tarda pas à revenir à son poste, ramenant avec elle les quatre . . . devinez . . . les quatre . . . voyons vous ne devinez pas ? Les quatre . . . je vous le donne en trois . . . une, deux, trois . . . les quatre . . . *do you give it up ?* . . . les quatre chevaux qui avaient eu la déloyauté de porter les quatre rebelles hors des lignes. On espérait, par le moyen de ces animaux découvrir le fil de cette conspiration ; on retint donc au bureau de la police les quatre nobles quadrupèdes auxquels on fit subir plusieurs interrogatoires consécutifs ; ces animaux avaient sans doute été assermentés et appartenaient peut-être à quelqu'une des sociétés secrètes que notre ville possède en son sein, car il n'eut pas moyen d'en rien tirer. On alla jusqu'à les menacer de mettre leur esprit à la torture en les obligeant d'expliquer un des jugements que rendent MM. Symes, Chouinard, Cazeau et compagnie à la Cour des Commissaires, mais cela même fut inutile et l'on se vit réduit à les

^{24c} Suisse venu s'installer à Québec. Napoléon Aubin a fait bien des métiers, dont celui de journaliste. J. P. Tremblay en a fait l'objet d'un livre, paru aux Presses de l'Université Laval à Québec en 1969. Même si le livre est fastidieux, il indique la fantaisie et le charme qu'avaient certains personnages de l'époque. *Le Fantastique* était un hebdomadaire qui parut à Québec du 1^{er} août 1837 au 21 février 1849.

remettre entre les bras de leur maître, qui les embrassa tendrement et leur donna un double picotin d'avoine pour les remercier de leur discrétion. La vertu obtient presque toujours ici-bas sa récompense, aussi est-ce d'après ce principe que chaque homme de police reçoit un écu par jour »

Ce texte indique que, malgré la sévérité des temps, on pouvait se moquer, ce qui n'empêcha Napoléon Aubin d'être incarcéré à son tour.

Devant l'émoi causé dans les milieux militaires de Québec, on comprend quelle importance pouvait avoir contre Parent l'allusion à l'évasion des deux Américains²⁵. Le chef de police précise sa pensée ainsi, ce qui explique sans doute qu'on ne semble pas avoir utilisé la lettre contre le prisonnier : « *My own impression is that there may be some truth in this letter, but that it has been written with a view of injuring a number of the persons mentioned in it* ». En lisant la lettre, on comprend le commentaire du chef de police. Y avait-il là un véritable état de fait ou avait-on essayé, en écrivant le texte, d'incriminer un homme en vue qui s'était fait des ennemis en prenant fait et cause contre des événements qui lui paraissaient inacceptables ? Dans des moments pareils, tout est possible pour assouvir une vengeance. Comment imaginer qu'après avoir été si opposé aux idées de ses amis et l'avoir dit avec autant de vigueur dans son journal et avec autant de risque, Parent eût pu accepter de pactiser avec ceux qui se proposaient de reprendre la suite d'événements qu'il avait condamnés et dont il avait prévu les pénibles résultats depuis des années ? Il faut lire à ce sujet un bien curieux échange de propos entre Louis-Joseph Papineau et Étienne Parent, que rapporte Benjamin Sulte dans les *Mélanges Historiques*²⁶. En voici un extrait :

²⁵ M. Pierre-Georges Roy, dans son étude sur « l'évasion de Dodge et Theller » parue dans le numéro cinq des *Cahiers des Dix*, en 1940. P. 121 à 144.

²⁶ P. 40 et 41. Vol. 14.

« Il en coûtait aux deux factions du parti canadien de se séparer. Néanmoins l'accord allait diminuant entre eux. Vint un jour où il fallut ou se raccommoder ou se séparer ouvertement. Papineau rencontra M. Parent et voici en résumé la conversation qu'ils eurent ensemble :

« Parent. — Ne sentez-vous pas qu'en poussant plus loin l'excitation nous marchons à la guerre et que nous n'avons aucun moyen de résister par les armes ?

66

« Papineau. — C'est possible, mais en ne brusquant pas l'affaire nous n'en finirons jamais : l'Angleterre veut nous écraser.

« Parent. — Dites plutôt certains Anglais. J'ai la certitude que nous aurons justice par les voies constitutionnelles ; n'allons pas nous mettre dans le tort en prenant des moyens violents.

« Papineau. — Nous serons au contraire dans notre droit...

« Parent. — D'accord, mais où sont vos armes, vos appuis ?

« Papineau. — Peut-être nos voisins les Yankees ?

« Parent. — C'est précisément ce que veulent nos voisins : nous annexer. Je n'en suis pas.

« Papineau. — Allons donc ! nous formerons partie d'un peuple industriel, d'une grande république !...

« Parent. — Ah ! vous en êtes à ce point ! »

« Papineau. — Pourquoi pas ?

« Parent. — Parce que l'annexion, c'est la mort de la nationalité canadienne.

« Papineau. — Sera-t-il possible de ne pas nous voir noyer un jour par les races étrangères ?

« Parent. — Si cela arrive, tant pis, mais quant à moi je ne désespérerai jamais et je serai, le cas échéant, le dernier Canadien.

« L'entrevue se termina sur ce mot »

Dans cette affaire de lettre, peut-on imaginer un coup monté, comme le croit le chef de police ? Il l'écrit au Gouverneur, en lui faisant parvenir le texte qui semble incriminer Étienne Parent et quelques autres personnes de Québec. Je le crois également, mais une autre chose me frappe : la lettre est venue par la poste à une époque où n'importe quel conspirateur aurait dû savoir que le courrier ne pouvait pas ne pas être ouvert par les autorités. Il ne faut pas oublier que lord Durham était alors retourné en Angleterre et que le général Colborne lui avait succédé en appliquant des méthodes très brutales. Ainsi, le gouvernement n'avait pas hésité à suspendre l'*habeas corpus* et il avait eu recours à l'emprisonnement préventif. Parent avait eu des articles très durs dans le *Canadien*, comme on l'a vu. On ne pouvait pas ne pas craindre ses vues dont le ton montait au cours de la répression. Au moment où il entre en prison, il ne semble pas qu'on ait connu la lettre de Patrick Grace. Ce n'est sûrement pas parce qu'on l'a accusé dans une autre lettre, anonyme cette fois, d'avoir souscrit 25 livres au mouvement révolutionnaire, qu'on a pu justifier son emprisonnement. C'est, je pense, uniquement à cause de ses articles dont le ton inquiète, dans un milieu encore plus sensibilisé à la peur que celui que l'on a connu plus d'un siècle après, en octobre 1970.



Parent reste quelques mois en prison sous l'inculpation de haute trahison, comme on l'a vu. Il en sort le 12 avril 1839, grâce à l'*habeas corpus* qui vient d'être rétabli. Il a terriblement souffert du froid qui règne dans les prisons de Sa Majesté. Il est à demi-sourd. Il peut quand même reprendre

sa place au *Canadien* et il recommence ses polémiques. Avant de parler d'une autre époque de sa vie, moins âpre, mais non moins intéressante, je voudrais citer ici quelques extraits d'un article où il montre sa première réaction devant le rapport Durham. On le voit très différent de ce qu'il a été jusque-là, très différent aussi de ce qu'il sera par la suite. On le sent découragé, prêt à tout lâcher devant les forces presque insurmontables qui s'acharnent contre ses compatriotes. On a l'impression que le projet d'union des deux Canadas le laisse absolument désarmé.²⁷ Lui qui a ferrailé assez durement pendant de nombreuses années, on sent qu'il est très inquiet et qu'il se demande si ce n'est pas la fin d'une longue lutte menée depuis 1759, qui s'achèvera dans un noyautage impossible à briser. Voici des extraits de certains de ses articles qui indiquent son désarroi :

« Nous avons toujours considéré que notre « nationalité » ne pouvait se maintenir qu'avec la tolérance sincère, sinon l'assistance active de la Grande-Bretagne ; mais voici qu'on nous annonce que bien loin de nous aider à conserver notre nationalité, on va travailler ouvertement à l'extirper de ce pays. Situés comme le sont les Canadiens Français, il ne leur reste d'autre alternative que celle de se résigner avec la meilleure grâce possible. Résister, ce serait semer des germes funestes de discorde et de division entre eux et les populations Anglo-Saxonnes ou Celtiques auxquelles on les liera dès le moment où on aura brisé l'œuvre de Pitt ».

Et un peu plus loin :

« Pitt, note Parent, avait voulu isoler les Canadiens-Français des autres populations du continent et, ainsi les « lier à la métropole par les liens de l'intérêt, de l'honneur et de la reconnaissance. Tout au

²⁷ Il gardera très longtemps cette impression de dureté, d'injustice qu'il a eue à ce moment-là. Ainsi, dans sa correspondance avec Rameau de Saint-Père, dont il est question plus loin, il se déclare prêt à tout pour sortir de ce régime qu'il abhorre. C'est un effet lointain du traumatisme qu'il a subi en 1840 et dont il ne parvient pas à se guérir, même si pendant un quart de siècle il a été un fidèle serviteur du régime, mais instinctivement récalcitrant.

contraire, le projet Durham les poussera à se rapprocher de leurs voisins. » ²⁸

« Puisqu'on nous immole aux exigences d'une minorité favorisée malgré les actes et les garanties qui équivalaient à un contrat social juré », essayons, conclut Parent, de montrer toute la bonne disposition nécessaire pour rendre l'alliance aussi profitable, aussi heureuse que possible, nous attendant à réciprocité de la partie conjointe ».

Et il ajoute :

« N'allons pas croire, toutefois que si nous nous résignons, nous acceptons le projet comme une mesure de justice et de saine politique ».

69

« Nous comptons « sur l'égalité dans la représentation ; sur la révision, non sur la destruction de nos lois ; sur l'usage libre de notre langue à la tribune et au barreau, et dans les actes législatifs et judiciaires, jusqu'à ce que la langue anglaise soit devenue familière parmi le peuple ; enfin sur la conservation de nos institutions religieuses. Ainsi ce que nous entendons abandonner, c'est l'espoir de voir une nationalité purement française et nullement « nos institutions, notre langue et nos lois » en tant qu'elles pourront se coordonner avec le nouvel état d'existence politique qu'on se propose de nous imposer. »

Il écrit enfin ceci qui semble indiquer qu'il a abandonné tout espoir :

« L'assimilation, sous le nouvel état de choses, se fera graduellement et sans secousse, et sera d'autant plus prompte qu'on la laissera à son cours naturel et que les Canadiens-français y seront conduits par leur propre intérêt, sans que leur amour-propre en soit trop blessé. »

Il est curieux de voir ce combatif, assommé tout à coup au point d'admettre l'assimilation sans révolte, simplement comme une chose inéluctable. Il faut qu'il soit bien découragé subitement pour s'exprimer ainsi, car il croyait profondément à la survie du Canada français. C'est Benjamin Sulte qui rappelle son exhortation à ses compatriotes. Elle a sa place ici, je crois :

²⁸ C'est ce qu'au début du siècle, Sir Robert Shore Milnes, lieutenant-gouverneur du Bas-Canada, avait cherché à empêcher. Dans une dépêche au duc de Portland, il montre le danger de laisser l'élite s'orienter vers les états du Sud en y cherchant sa formation et ses directives politiques.

« Vous manquez donc de courage, s'écriait-il, vous ne savez donc pas que pendant un siècle il nous a fallu, en maintes circonstances, avoir raison deux fois et le prouver quatre fois. Eh bien ! ce n'est pas un motif pour battre en retraite. La lutte nous va. À quoi sert de craindre !



70 Le rapport Durham fut suivi de l'Acte d'Union. Comme tous ses compatriotes, Parent le subit tout en en comprenant l'injustice et, à certains égards, l'odieux. Puis, comme beaucoup d'entre eux, il s'efforce d'en tirer les meilleurs résultats possibles. Ce qui est bien dans sa nature.

Malgré sa demi-surdité, il se laisse entraîner à faire de la politique. Il se présente dans le comté du Saguenay, aux premières élections qui suivent l'Acte d'Union. Découragé jusque-là, il se ressaisit et il tente de collaborer directement à l'œuvre nouvelle. Son petit-fils, Léon Gérin, raconte une anecdote amusante à propos de sa campagne électorale. Les deux candidats, écrit-il, font la lutte ensemble dans cet immense pays où les communications sont difficiles. Ils décident de mettre leurs dépenses en commun, ce qui est une formule nouvelle et assez étonnante pour nous qui sommes habitués à d'autres mœurs. Parent plaît plus que son concurrent parce qu'il apporte des idées qu'il développe avec bonhomie, de village en village. L'autre n'est pas de taille ; d'autant plus que Parent — assez malin — a imaginé de distribuer aux enfants les bonbons dont il s'est muni avant son départ. Il est élu député à la première législature de 1841. Il siège en Chambre à Kingston durant deux sessions et il prend part aux premiers débats. C'est lui par exemple, note Léon Gérin, qui fait modifier « la proposition de loi du solliciteur général Day relative aux écoles élémentaires. C'est encore lui qui, en 1841 (fait) décréter la traduction des lois en langue française ». On voit par là comme ses préoccupations restent constantes.

La demi-surdité dont souffre Étienne Parent, le force à démissionner. Il devient fonctionnaire en 1843. Il le sera jusqu'à sa mort en 1874. Pendant toute cette période de sa vie, la capitale du Canada se déplace de Montréal à Québec et de Kingston à Toronto²⁹. Elle se fixera quand la reine Victoria décidera de la loger à Bytown. En choisissant l'endroit, la Reine veut que le gouvernement soit à l'abri des difficultés qu'on a connues quand le parlement a siégé à Montréal, en particulier, où la foule en colère a brûlé et pillé. La seule manière d'éviter cela, c'est que le parlement soit ailleurs, loin des bagarres possibles. Dans son choix, la Reine est inspirée par ses conseillers et, en particulier, par sir Edmund Head, qui voit dans Ottawa « un moindre mal ». Head est un ancien gouverneur du Haut-Canada. Subtilement, il conseille un compromis « entre deux villes, deux groupes ethniques et de multiples intérêts. »³⁰ Sans appel, la Reine décide donc que le gouvernement s'établira à Bytown, petit bourg que fréquentent militaires, marchands de bois et *draveurs*, mais qui est dans un très beau site, d'où on aperçoit l'Outaouais et la Gatineau. Depuis 1832, le bourg est traversé par le canal Rideau, construit pour des fins militaires et qui aura une utilité uniquement touristique quand il ne sera plus question de protéger la colonie contre une attaque des voisins du Sud.

²⁹ Le Gouvernement de l'Union siège à Kingston jusqu'en 1843. Puis, il est transféré à Montréal sur les instances de L. H. La Fontaine. Le 25 avril 1849, sur la proposition de George Sherwood adoptée par 33 voix contre 25, il est décidé que la législature siègera alternativement à Québec et à Toronto « malgré les inconvénients de tous genres et les énormes dépenses qu'entraînent le système alternatif et le déménagement annuel. » En 1857, la Reine décide que la capitale sera à Bytown qui, par la suite, deviendra Ottawa. C'est un compromis géographique, indéfendable à l'époque, mais qui s'est révélé acceptable par la suite. En 1866, les premiers services emménagent dans les immeubles nouveaux après des difficultés de toutes sortes au cours de la construction. Opposé au système alternatif en 1849, George-Étienne Cartier se rallie à la décision de la Reine en mars 1857. « Discours de sir G. E. Cartier », P. 13. Note d'Alfred D. De Celles.

³⁰ « Témoin d'un Siècle : un essai photographique. » Office National du Film, Ottawa.

Étienne Parent a suivi le parlement dans ses pérégrinations depuis 1843. C'est ainsi qu'en 23 ans, il s'est déplacé sept fois, avec ses meubles et sa famille qui vient le rejoindre quand le séjour se prolonge. Benjamin Sulte l'a fréquentée assidûment. Partout où elle a séjourné, Parent tenait « maison ouverte pour tous les Canadiens attachés à la politique et aux lettres », note-t-il. Sulte³¹ en a été, comme Antoine Gérin-Lajoie³². C'est dans cette famille, où on l'accueille si gentiment, que Gérin-Lajoie fait la connaissance de Joséphine, la fille des Parent, qui est née à Québec en pleine bagarre politique. Sulte mentionne avec plaisir l'atmosphère qu'Étienne Parent et sa femme créaient partout où ils vivaient. « Deux ou trois générations ont passé chez-lui, écrit-il. Ce qu'on y a remué d'idées peut à peine se concevoir » ! De son côté, Antoine Gérin-Lajoie — l'autre gendre — rappelle le temps où il fréquentait la première fille de son vieil ami. Dans ses

³¹ Benjamin Sulte, né à Trois-Rivières (1841-1923). Journaliste de 1860 à 1867, puis fonctionnaire à Ottawa, traducteur, puis employé du gouvernement au département de la Milice et de la Défense, poste auquel le préparaient ses études faites à la Royal Military School of Quebec et son séjour dans l'armée au moment des combats contre les *Fenians*. Épouse en 1871, Augustine, la fille d'Étienne Parent.

Benjamin Sulte est surtout connu pour ses travaux d'histoire qui s'étendent sur plus d'un demi-siècle. Réunis par Gérard Malchelosse, ils ont fait l'objet d'une Collection intitulée « Mélanges Historiques », en 21 volumes. Dans un article paru dans les *Cahiers des Dix*, (1956, p. 159), l'abbé Albert Tessier le présente comme un homme gai, jovial, bourreau de travail, autodidacte, grand épistolier, qui entretient une longue correspondance avec deux Ursulines de Trois-Rivières de 1870 à 1923. Il est très ami avec les intellectuels de l'époque, de Chauveau et Verreau à Doutre et Gérin-Lajoie.

³² Antoine Gérin-Lajoie, né à Yamachiche en 1824. Avocat (1848), il a fait ses études au Collège de Nicolet. De 1845 à 1852, il dirige *La Minerve*, puis devient traducteur à l'Assemblée législative et, plus tard, bibliothécaire-adjoint du Parlement. Il y sera jusqu'en 1881. Il mourut à Ottawa en 1882.

Un des fondateurs de l'Institut Canadien, dont il fut deux fois le président. Écrivain régionaliste d'un certain renom et auteur de *Dix ans au Canada, de 1840 à 1850* : l'histoire de l'évolution du Canada vers la responsabilité ministérielle.

Il épousa Joséphine, fille d'Étienne Parent, formant avec ce dernier et avec Benjamin Sulte (le second gendre de Parent), une des premières familles d'intellectuels au Canada français. C'est le milieu, créé par sa femme et sa famille à Ottawa, qu'Étienne Parent ne voulut pas quitter quand, au moment de la Confédération, le nouveau premier ministre de Québec, P. J. O. Chauveau, essaya de l'y attirer en lui offrant le poste de sous-secrétaire de la province. Ayant une situation semblable dans le nouvel État, Étienne Parent décida de rester à Ottawa, où étaient ses enfants, ses habitudes, sa vie d'homme rangé que l'aventure n'intéresse plus.

Mémoires, il raconte comment il a eu le coup de foudre un jour qu'Étienne Parent a fait venir sa famille à Toronto.

« M. Étienne Parent, assistant-secrétaire de la province, avait passé l'hiver de 1856 dans la même pension que moi ; mais il n'avait pas encore sa famille avec lui. Il partit vers la fin de mai pour aller la chercher à Québec, et comme la maison qu'il avait louée à Toronto n'était pas tout à fait prête, il fut obligé de venir pour quelques jours se loger à la pension Lewis, avec toute sa famille. Cette famille se composait de la mère, de trois jeunes filles dont l'aînée n'avait pas encore dix-huit ans. Ces jeunes demoiselles sortaient toutes du couvent, et elles avaient l'air modeste et timide qu'ont la plupart des jeunes filles qui entrent dans le monde . . . L'aînée, dont j'avais déjà entendu parler, comme d'une jeune fille d'esprit et de talent, attira particulièrement mon attention, et, dès le lendemain de leur arrivée, leur père m'ayant demandé de leur faire visiter la bibliothèque, j'acceptai cette proposition avec le plus vif plaisir. Je m'aperçus en examinant les livres avec mademoiselle Parent, qu'elle partageait absolument mes goûts pour la lecture, et surtout pour la poésie ; je fus surpris en même temps des connaissances qu'elle déploya : je n'avais aucune idée qu'on donnât dans nos institutions de femmes une instruction aussi variée. Si je fus enchanté de ses connaissances et de son goût, elle ne parut pas moins l'être des trésors que renfermait la bibliothèque. Elle ne cessait de répéter que j'étais dans un paradis terrestre, et prétendait que je devais être l'homme le plus heureux du monde . . . Peut-être lisait-elle déjà dans mes yeux une affection que je cherchais à refouler au fond de mon cœur. Et il ajoute « Nous ne fûmes pas longtemps cependant sans avoir l'occasion d'entrer dans certaines explications ». ³³

73

C'est charmant et simple. Comme on est loin du romantisme qui sévit alors au Canada français et qui fait d'autant plus de ravages qu'il est bien mal assimilé !

Étienne Parent et sa femme créent autour d'eux une atmosphère qu'apprécient ceux qui fréquentent leur maison. Il en avait d'ailleurs été ainsi longtemps avant la vie nomade que leur impose un fonctionnarisme ambulante. N'est-ce

³³ Pages 117 et s. Journal intime d'Antoine Gérin-Lajoie. Celui-ci épouse Joséphine Parent à Toronto, le 26 octobre 1858. La cérémonie a lieu à la cathédrale de St. Michaëls. B. des R. H. (P. 352-V XXX).

pas J. G. Barthe qui écrit lui aussi dans ses *Mémoires*, parus en 1885 : « (Sa maison à Québec) était alors le rendez-vous des plus éminents d'entre les jeunes patriotes du temps, des Elzéar et Isidore Bédard, des Huot, des Baron, des Morin, des Lagueux, des Dubord, etc. qui finirent par neutraliser dans le milieu de Québec l'influence bouillonnante du groupe de Montréal ». Ce qui est inexact dans le cas de Morin, cependant.

74

Sa vie nouvelle oriente Parent vers une étude d'ensemble du milieu canadien. De prendre contact avec l'autre groupe ethnique lui vaut également une conception différente des choses et des gens. Il voit les Anglo-saxons au travail ; il lit leurs économistes ; il se pénètre de leur conception simple, mais forte de la vie. Ils sont convaincus, dit-il, que la puissance est à ceux qui détiennent le commerce et l'industrie, ce qu'un vieux dicton exprime ainsi : « *Those who have the key of wealth are lords of all* ». Parent essaie de montrer à ses compatriotes que leur salut est dans l'industrie et dans l'agriculture, mais surtout dans les carrières économiques. Dieu sait qu'ils les avaient dangereusement négligées jusque-là. Il est intéressant à ce propos de voir ce que sont devenus les condisciples de Parent au collège de Nicolet : sept sont cultivateurs, un est juge, un autre archevêque, deux sont prêtres, deux autres notaires, enfin un est avocat³⁴. L'orientation est très nette : l'agriculture, le clergé, le droit. C'est contre cela que Parent s'élève quand il écrit :

« Hâtez-vous de vous mettre au niveau des nouveaux venus, sinon attendez-vous à devenir les serviteurs de leurs serviteurs, comme plusieurs d'entre vous l'êtes déjà devenus dans les environs des grandes villes. »

La phrase est fautive, mais l'idée est juste.

À côté des livres d'Adam Smith, de Ricardo, de Malthus, de McCulloch, Parent a lu les œuvres de Jean-Baptiste Say et

³⁴ Léon Gérin, dans *La Vie Nicoletaine* de septembre 1936. Vol. IV. P. 58.

de socialistes comme Proudhon ; c'est ainsi qu'on retrouve dans ses conférences les influences les plus diverses.

Parent réfléchit beaucoup après avoir quitté le journalisme et la politique. Il voit très clairement l'orientation à donner à ses gens pour leur permettre de jouer un rôle dans leur pays plus souvent qu'au moment des élections. Et comme à l'Institut Canadien, on lui demande des conférences, il écrit les *lectures*, suivant l'expression de l'époque, dont il va être question maintenant.

75

On a parlé de l'art de Parent, conférencier. Je crois que voilà un jugement impropre. À mon avis, Parent n'a jamais eu l'art du conférencier. Ses *lectures* sont longues, lourdes, parfois fatigantes comme un pensum. Pour les analyser, il faut fréquemment en réunir les éléments principaux comme on ferait d'un rébus. Mais dès qu'on débarrasse la phrase de sa gangue d'incidentes, dès qu'on écarte les considérations sans intérêt, l'idée dégagée jaillit très sûre, bien charpentée et hélas ! encore d'actualité. Malgré ses défauts, le style de Parent me paraît être très au-dessus de ce qu'on entendait trop souvent à l'Institut Canadien à cette époque. Pour s'en convaincre, il suffit de feuilleter le *Répertoire National* de J. Huston où se trouvent les élucubrations les plus étonnantes qui se puissent imaginer ; au point qu'on se demande qui blâmer davantage : l'éditeur qui les a publiées ou l'auteur qui les a écrites.

Voici, par exemple, la prose rimée d'un brave garçon du nom de Joseph Lenoir, avocat, dont Huston dit qu'il était « un de nos poètes les plus élégants » et que Monseigneur Roy mentionne dans *Nos Origines Littéraires*. Ce rimailleur qui n'hésitait devant rien, semble-t-il, avait lu en 1848 à l'Institut Canadien un poème intitulé *Graziella* qui commençait ainsi :

« Elle était belle, elle était douce,
Elle s'asseyait sur la mousse »

Lamartine, hélas ! n'en avait inspiré que le titre.

Un autre brave garçon à la figure d'angelot, hanté par le démon de la rime, enfanta vers la même époque un poème dont j'extrais ce quatrain, digne de *Catéchèse*, cette œuvre d'un candide théologien du vingtième siècle débutant; il est suave :

76

« Je réjouis la vierge
 Confiante, sans détour,
 Et fais luire le cierge
 Qui allume son amour »

Et c'est intitulé *Bienfaits*.

Enfin, ces extraits d'une conférence donnée à l'Institut Canadien par le docteur Painchaud³⁵, dont le *Journal de l'Instruction Publique* écrivait en 1871 : « Tout Québec se rappelle encore les intéressantes et spirituelles conférences que le docteur donnait souvent à l'Institut ».

Dans celle-ci, consacrée à l'univers, le *lecteur* après avoir parlé de beaucoup de choses, présentait ainsi l'éléphant et le lion à son auditoire. Voici d'abord l'éléphant :

« Ce qui le rend beaucoup plus intéressant encore, ce sont les nobles sentiments qui forment son caractère : conservant la mémoire des bienfaits reçus, jamais il ne méconnaît son bienfaiteur ; il lui marque sa reconnaissance par les signes les plus expressifs, et lui demeure toujours attaché.

On en a vu sécher de douleur en perdant leur cornac ou l'homme qui a soin d'eux ».

³⁵ Grand ami de Philippe Aubert de Gaspé qui en parle ainsi dans ses *Mémoires* : « gai, spirituel, mordant, aimable, tournant tout en ridicule, même les choses les plus sérieuses. On lui reprochait, par ci par là, d'être un peu excentrique... ». A moins que le bon docteur ait fait de l'humour, on ne peut guère juger son esprit par ces piteux extraits.

Et maintenant le lion :

« À leur tête paraît le roi des forêts et des déserts, le lion, à la figure imposante, au regard assuré, à la démarche fière, à la voix terrible. Puissant et courageux, il fait sa proie de tous les autres, et n'est la proie d'aucun. Cependant, il ne tue que pour assouvir sa faim ; est-elle apaisée, il est inoffensif. Du reste, aussi généreux que fort, même dans l'état sauvage, il est reconnaissant du bien qu'on lui fait ».³⁶

77

Il est probable que le bon docteur, tel Marius, n'avait fréquenté l'éléphant et le lion que dans les livres.

Si je cite ici ces essais naïfs, frisant la niaiserie — ce qui est souvent le ton des œuvres d'imagination de cette époque — c'est pour leur opposer la gravité et l'intérêt que présentent les travaux d'Étienne Parent malgré leurs défauts. On ne trouvera ici que les conférences où il a esquissé les conditions de l'essor matériel des Canadiens français^{36a}. Après avoir lu l'analyse qu'il en fait, on conviendra, je crois, que le francophone du Canada aurait été beaucoup plus influent dans son pays, sa province et sa ville, en dehors des périodes électorales, s'il avait mis en pratique quelques-uns des conseils que Parent lui prodiguait.



³⁶ « *Le Répertoire National* » de J. Huston. Vol. IV. P. 217 et 224. Chez J. M. Valois & Cie (1893).

^{36a} Étienne Parent prononce de nombreuses conférences à Montréal et à Québec, qui indiquent ses principales préoccupations. Voici, par exemple, celles qu'il a faites de 1846 à 1852. A l'Institut Canadien : « L'industrie considérée comme moyen de conserver notre nationalité » (22 janvier 1846) ; « Importance de l'étude de l'économie politique » (19 novembre 1846) ; « Du travail chez l'homme » (23 septembre 1847) ; « Considérations sur notre système d'éducation populaire, sur l'éducation en général et les moyens législatifs d'y pourvoir » (19 février 1848) ; « Du prêtre et du spiritualisme dans leurs rapports avec la société » (17 décembre 1848). Puis à Québec — à la Société pour la fermeture de bonne heure des magasins — le 15 janvier 1852 : « De l'importance et des devoirs du Commerce ». Le 22 janvier et le 7 février 1852, à l'Institut Canadien de Québec : « De l'intelligence dans ses rapports avec la société ». Enfin, le 15 avril de la même année, à la Chambre de Lecture de Saint-Roch à Québec : « Considérations sur le sort des Classes Ouvrières ». Paul-Eugène Gosselin, dans *Étienne Parent*. Chez Fides. P. 14.

En établissant d'abord son diagnostic, Parent constate chez ses compatriotes une certaine répugnance à l'effort, qui lui semble dangereuse. D'abord, dans la classe élevée.

78 « Après la cession du pays, note-t-il, le peuple dut naturellement jeter les yeux sur les rejetons de ses anciennes familles pour trouver en eux des chefs, des guides dans la nouvelle voie qui se présentait, voie de progrès social, politique et industriel. Il n'avait plus besoin de capitaines pour courir les aventures ; le temps de la gloire militaire était passé ; mais il lui fallait des négociants, des chefs d'industrie, des agronomes, des hommes d'État. Combien ont rempli cette mission nationale ? Les uns ont fui devant le nouveau drapeau arboré sur nos citadelles ; les autres se sont réfugiés dans l'oisiveté de leurs manoirs seigneuriaux ; d'autres ont courtisé le nouveau pouvoir qui les a négligés, et, presque tous sont disparus par la même cause, l'oisiveté. Et le peuple, héréditairement habitué à être gouverné, guidé, mené en tout, ils l'ont laissé à lui seul ; » ³⁷

Cette répugnance, il la trouve également dans les autres couches de la population. Tout comme George-Étienne Cartier la signale à la même époque dans un de ses discours, Parent écrit :

« Nous travaillons beaucoup moins qu'on le fait ailleurs et autour de nous, dans les pays où l'on vise un grand avenir, ou bien où l'on veut maintenir un glorieux passé. On se contente de peu et on n'a guère d'ambition ; sans cela on ne verrait pas si souvent nos jeunes Canadiens aisés se borner à vivre de leurs revenus, si très souvent ils ne mangent pas le fonds, au lieu de s'engager dans de grandes et utiles entreprises, profitables à eux et à leur pays. »

Le premier diagnostic est dur. Il établit une carence d'ambition, mais aussi l'absence de curiosité, qui empêche qu'on s'élève au-dessus de son travail par « un bon emploi de ses loisirs ».

Goût de la routine également chez l'homme de profession et dans toutes les classes de la société. Voyons cette page où la pensée du sociologue est vigoureuse :

³⁷ Il est curieux de rapprocher ici l'opinion de sir Robert Shore Milnes et celle d'Étienne Parent à un demi-siècle d'intervalle.

« J'ai dit aussi qu'il y en avait parmi nous, et c'était le plus grand nombre, qui ne travaillaient pas comme il le fallait, et là je voulais faire allusion à cet esprit stationnaire et routinier qui embarrasse encore la marche de notre industrie, et l'empêche de progresser à l'égal de celle de nos voisins et des nouveaux arrivés au milieu de nous. L'industriel anglo-saxon, qu'il soit artisan ou cultivateur, entend, au moyen de son art ou de son métier, s'avancer, s'élever dans l'échelle sociale, et à cette fin il est sans cesse à la recherche des moyens ou procédés d'abrèger, de perfectionner son travail, et le plus souvent il y réussit. Il sait que tout est perfectible, que tout s'est perfectionné avec le temps ; il lit tous les jours dans son journal, que tel et tel qui ne valaient peut-être pas mieux que lui ont introduit tel perfectionnement, fait telle découverte . . . pourquoi n'en ferait-il pas autant ? Chez nous, au contraire, nos industriels semblent croire que leurs pères leur ont transmis leur art dans toute la perfection dont il est susceptible. Ils vous regardent avec surprise, avec pitié même, si vous leur parlez d'amélioration ; et ils croient avoir répondu à tout, lorsqu'ils ont dit : nos pères ont bien vécu, faisant de cette manière ; nous vivrons bien comme eux. Eh bien ! non, vous ne vivrez pas comme vos pères, en faisant comme eux. Vos pères vous ont légué votre art dans l'état où il était en Europe, il y a deux siècles ; mais, pendant que l'art était stationnaire ici, il marchait là-bas. On y a introduit mille perfectionnements que vous ignorez, vous, mais que n'ignorent pas ceux qui sont venus et viennent en foule se fixer parmi vous et autour de vous ; que n'ignorent pas non plus vos voisins que vous rencontrez sur les marchés où se règlent les prix de vos produits. Non, ne vous flattez pas de vivre comme vos pères, lorsqu'ils étaient seuls ici. Hâtez-vous de vous mettre au niveau des nouveaux venus, sinon, attendez-vous à devenir les serviteurs de leurs serviteurs, comme plusieurs d'entre vous l'êtes déjà devenus dans les environs des grandes villes. »

Après avoir établi ce jugement dur, mais réaliste et qui, sous certains aspects, est encore d'actualité, Parent s'écrie :

« Sous l'ancien régime on avait une maxime qui, dans les temps et dans les lieux où elle fut suivie, contribua à mitiger ce qu'il y avait de vicieux dans le système social. Noblesse oblige, disait-on. Aujourd'hui que les nobles ne sont plus, et que la principale distinction sociale est la richesse, le riche, qui a hérité de la position du noble dans la société, doit en accepter les obligations et prendre pour règle que

richesse oblige. Êtes-vous riche, faites valoir vos richesses, augmentez encore votre fortune : l'accumulation des capitaux est la mère des grandes entreprises : travaillez. Ne vous sentez-vous pas l'aptitude aux affaires, livrez-vous à quelque étude utile ; enrichissez votre esprit : travaillez. N'êtes-vous pas propre aux travaux de l'intelligence, occupez-vous d'œuvres de bienveillance : tout le monde est capable de faire du bien à ses semblables. Et cela aussi c'est travailler, et de la façon qui n'est pas la moins méritoire. Vous prétendez au titre d'homme d'honneur ; mais est-ce honorable à vous, riche oisif, de ne pas remplir votre tâche dans la société où vous vivez ? Ces richesses que vous prodiguez en objets de luxe et d'amusement frivole, elles ne sont pas votre œuvre, elles eussent existé sans vous. Et quand elles seraient votre œuvre, ne devez-vous rien à la société qui vous les conserve, à Dieu qui vous les a données de préférence à d'autres ? Rendez donc à la société ce que vous lui devez, à Dieu ce qu'il attend de vous, dans la grande œuvre du progrès et du bonheur de l'humanité ».³⁸

Et il ajoute :

« » par l'oisiveté je n'entends pas seulement l'entière cessation de tout travail, mais aussi cette paresse de l'esprit qui vous empêche de développer dans le travail toutes les ressources de votre intelligence, à votre avantage, comme à celui de votre pays et de l'humanité entière. Car ce sont les grands travailleurs qui font les grands peuples, et ce sont les grands peuples qui poussent l'humanité en avant. »

Enfin, il conclut :

« Favorisons donc par nos lois l'accumulation des richesses dans notre pays, mais en même temps mettons-y le travail en honneur, flétrissons l'oisiveté, et pour nous aider à parvenir à notre but, gardons-nous des lois qui peuvent favoriser la concentration des richesses dans certaines classes et les y perpétuer par voie d'hérédité ».

Voilà une idée qui, semble-t-il, est nouvelle au Canada français. Elle vient sans doute de Proudhon et des autres socialistes dont Étienne Parent a lu les œuvres. Rien dans ce sens ne se fera au Canada avant la guerre de 1914. C'est alors qu'on songera à établir un certain équilibre, en faisant

³⁸ Dans « Du travail chez l'homme », p. 59 et 60. Le *Répertoire National*. J. M. Valois & Cie. 1893.

profiter les moins favorisés des excédents de bénéfices réalisés par les autres. C'est en taxant le revenu individuel et collectif qu'on cherchera à mettre à la disposition de l'État les moyens voulus pour son effort de guerre, puis pour exécuter une politique sociale avec les ressources nouvelles dont on dispose. La pression s'accroîtra avec les années. À l'époque, Parent émet un vœu pieux. Pendant longtemps, rien n'empêchera l'individu de s'enrichir sans frein, mais bien peu le comprennent parmi les francophones.

81



L'idée de l'effort soutenu, intelligent, bien orienté et généralisé dans toutes les couches de la population, Parent la développe longuement dans la conférence qu'il prononce à l'Institut Canadien en 1847. Depuis qu'il a quitté le journalisme et la politique, il a beaucoup réfléchi. Si le travail lui paraît être la première condition de l'essor de ses compatriotes, il voit la seconde dans l'industrie. Or, à cette époque, les Canadiens français ne jouent aucun rôle dans l'industrie manufacturière, d'ailleurs assez peu développée au Canada, aucun rôle dans le commerce d'exportation et à peu près aucun dans l'importation.³⁹ À quelques exceptions près, ils se contentent d'être de petits commerçants dans les villes, de petits marchands et de petits propriétaires dans les campagnes et, pour le plus grand nombre, des paysans qui limitent leur activité à la seigneurie qui les soutient et les étouffe à la fois. À quelques exceptions près, ils assisteront bientôt, mais de loin, à l'extraordinaire essor des transports et de l'économie du centre et de l'ouest du pays. D'autres s'enri-

³⁹ Il y a de bien intéressantes exceptions, cependant. Ainsi, Joseph Masson qui, de petit commis, est devenu riche à cette époque. Il y a aussi Austin Cuvilier. Il y a enfin C. W. Carrier de Lévis et tous ces hommes auxquels Pierre-Georges Roy fait allusion dans ses *Fils de Québec*. Comme nous, il note que le recrutement se fait surtout dans les milieux les plus humbles. Venus à la ville jeunes et sans instruction, certains ont réussi après avoir fait un effort énorme. Ils ont presque tous mis sur pied des affaires intéressantes, mais qui ont disparu avec eux, par un processus généralisé que déplore Étienne Parent.

chiront, comme le rappelaient il n'y a pas encore longtemps les somptueuses demeures de la rue Sherbrooke, de la rue Dorchester et de l'avenue des Pins à Montréal, avant qu'elles ne fussent démolies. À part quelques-uns, les francophones se contentent d'une médiocrité et d'une misère que soulignera cruellement l'enquête royale faite vers 1888 sur les conditions du travail à Montréal. À l'époque où Parent prêche dans le désert, la situation des siens est presque aussi mauvaise qu'elle le sera à la fin du siècle. Le Bas-Canada commence de se dépeupler, au profit de ses puissants voisins. Il est étranglé par un régime des terres (qu'on modifiera, mais trop tard) et par une économie maintenue en veilleuse par ces défauts que Parent souligne dans un cruel diagnostic. Il ne s'est pas contenté de jeter le cri d'alarme. Il indique la voie à suivre dans une conférence qu'il intitule « L'industrie considérée comme moyen de conserver la nationalité canadienne française ^{39a}. » C'est à l'Institut Canadien que Parent prononce cette longue conférence en 1846, comme on l'a vu. À cette époque, l'Institut est le centre intellectuel le plus actif dans la région de Montréal. On y brasse des idées librement, tant qu'un certain esprit anti-clérical n'oppose pas ses dirigeants à Mgr Ignace Bourget, qu'effraient les opinions libérales de Louis-Antoine Dessaulles, de Joseph Doutre et de quelques autres qui s'attaquent au clergé, à ses initiatives et à certaines de ses prérogatives. L'Institut disparaît après l'anathème prononcé par Rome en 1869. Ce fut un malheur, car ainsi se dispersa un milieu intellectuel vivant et intéressant malgré ses outrances.

Voici comment s'exprime Étienne Parent, ce jour-là :

« L'on ne s'imagine pas, sans doute, que nous maintiendrons notre nationalité (toujours cette préoccupation) sans quelques efforts, sans dévouement, surtout situés comme nous le sommes, environnés, étreints

^{39a} Parent y voit le salut de ses gens, alors que tant d'autres, clergé en tête, affirment que la vocation du Canada français est strictement agricole. Après les crises qui se multiplieront, le réveil sera brutal un siècle plus tard.

de toutes parts, imprégnés même sur plusieurs points importants du dissolvant d'une nationalité étrangère. »

« Il nous faut agir dans le double domaine religieux et politique et surtout dans le domaine social car si nous voulons conserver notre nationalité, il faudra nous assurer une puissance sociale égale, pour le moins, à celle qui lui sera opposée. En vain nous retrancherions-nous derrière des traités ; en vain nous ferions-nous un rempart de tous les principes de la morale publique, du droit naturel et du droit des gens ; il est un droit qui dans le monde, et surtout entre peuples, l'a presque toujours emporté sur tous les autres droits, et ce droit est celui du plus fort, ou, ce qui presque toujours revient au même, le droit du plus habile ».

83

La pensée me paraît juste dans son réalisme. Parent la complète en indiquant que c'est sur l'industrie et la richesse que ses compatriotes devront appuyer leurs droits s'ils veulent les conserver.

« Je viens vous supplier d'honorer l'industrie ; de l'honorer non plus de bouche, mais par des actes, mais par une conduite tout opposée à celle que nous avons suivie jusqu'à présent, et qui explique l'état arriéré où notre race se trouve dans son propre pays.

« Non, messieurs, l'industrie n'est pas suffisamment honorée parmi nous ; elle ne joint pas ce degré de considération qu'elle devrait avoir dans l'intérêt de notre nationalité. Oui, nous avons encore des restes de ce préjugé, qui régnait autrefois chez la nation dont nous descendons contre le travail des mains, voir même contre toute espèce de travail ou d'industrie, où un noble cachait son écusson, lorsqu'il se trouvait obligé de s'occuper de quelque négoce, où la robe même avait peine à trouver grâce. Maintenant et chez nous, on ne peut plus, Dieu merci, viser à la noblesse ; mais l'on veut être homme de profession ; c'est encore l'amour des parchemins. Disons-le, on méprise l'industrie. S'il en était autrement, verrions-nous tous les jours nos industriels aisés s'épuiser pour faire de leurs enfants des hommes de profession médiocres, au lieu de les mettre dans leurs ateliers ou dans leurs comptoirs, et d'en faire d'excellents artisans ou industriels ? Verrions-nous ceux d'une classe plus élevée préférer voir leurs enfants végéter dans des professions auxquelles leurs talents particuliers ne les appellent pas, ou, ce qui est pis encore, leur préparer une vie oisive, inutile à eux et à

leur pays, au lieu de les mettre dans la voie de quelque honnête et utile industrie ? Et qu'arrive-t-il de ce fol engouement pour les professions libérales ? C'est que ces professions sont encombrées de sujets, et que la division infinie de la clientèle fait perdre aux professions savantes la considération dont elles devraient jouir. Ainsi l'on manque le but qu'on avait en s'y portant en foule. Ce dernier résultat n'est guère à regretter cependant, s'il peut amener le remède au mal dont je me plains. Mais qu'arrive-t-il encore de ce funeste préjugé qui fait qu'on a honte d'une honnête industrie ? Il arrive, messieurs, et c'est ici que le mal prend les proportions d'un mal national, il arrive, en général, que les sujets que nous jetons, pour ainsi dire, à l'industrie, cette force des nations modernes, sont toujours, à de rares exceptions près, bien inférieurs à ceux qui sortent du sein de la population nouvelle ».⁴⁰

Comme il pense juste lui, qui, de son bureau de fonctionnaire, voit ce qui se passe et réfléchit aux remèdes possibles, mais sans se faire trop d'illusions ! Il ajoute :

« Le préjugé qui ravalait le travail des mains et l'industrie en général, quoique bien absurde aux yeux de la raison, se conçoit dans les sociétés européennes, où pourtant il s'affaiblit de jour en jour ; il se conçoit, dis-je, dans les sociétés fondées dans l'origine sous les auspices ou par l'épée de la féodalité. Mais en Amérique, il est plus qu'absurde, il est contre nature ; et dans le Bas-Canada, il est suicide. Il est contre nature, parce qu'il nous fait renier nos pères, qui étaient tous des industriels ; il est suicide, parce qu'il tend à nous affaiblir comme peuple, et à préparer notre race à l'asservissement sous une autre race ».

Et le conférencier continue :

« Quelle puissance sociale conserverons-nous, acquerrons-nous, si nous continuons à user notre énergie dans des luttes ingrates, tandis que nous laissons à une autre origine la riche carrière de l'industrie ? Nous avons bien nos hommes de peine, nos artisans mercenaires ; mais où sont nos chefs d'industrie, nos ateliers, nos fabriques ? Avons-nous dans le haut négoce, la proportion que nous devrions avoir ? Et nos grandes exploitations agricoles, où sont-elles ? Dans toutes ces branches nous sommes exploités ; partout nous laissons passer en d'autres mains

⁴⁰ Certains réussissent, cependant. Ils suppléent à leur manque de formation, par beaucoup d'énergie, d'initiative et de flair.

les richesses de notre propre pays, et partant le principal élément de puissance sociale. Et la cause de cela, c'est que les hommes que nous mettons en concurrence avec ceux de l'autre origine, leur sont inférieurs et sous le rapport de l'instruction et sous celui des capitaux employés. Et cela, parce que ceux des nôtres qui auraient pu soutenir cette concurrence avec avantage, ont dédaigné de se livrer à telle ou telle industrie, préférant végéter avec un maigre parchemin dans leur poche, ou dissiper dans l'oisiveté un patrimoine qu'ils auraient pu faire fructifier à leur profit et à celui de leur pays ».

À propos de l'agriculture, une des formes de l'initiative les plus répandues dans le Bas-Canada, Parent note avec tristesse :

85

« Oui, messieurs, l'agriculture qui, dans nos anciens établissements, se traîne ignoblement dans l'ornière d'une routine surannée, et qui, pour cela même et par d'autres causes, ne fait que de lents et timides progrès vers la conquête du sol vierge qui nous environne de toutes parts. Hélas ! je vous le demande, qu'a-t-on fait pour l'avancement de notre agriculture ? On a voté beaucoup d'argent, il est vrai, pour aider les sociétés d'agriculture à donner des prix . . . Des prix à qui ? À des gens qui ne connaissent que les procédés d'une vieille routine. Autant vaudrait offrir des prix à des écoliers de 36^e pour des thèses de philosophie. Faites donc d'abord des agriculteurs, et ensuite vous entretenez l'émulation en donnant des prix aux plus méritants. »

Et sur la colonisation, il s'exprime ainsi :

« Qu'a-t-on fait aussi pour étendre à notre avantage le défrichement des terres incultes dont notre pays abonde ? Où sont nos sociétés pour faciliter l'accès à ces terres à la surabondance de notre population agricole, dans les anciens établissements, et lui fournir les moyens de s'y fixer et de s'y étendre, comme on le fait pour les colons de l'autre origine ? On a laissé faire, on a laissé aller les choses à cet égard comme à beaucoup d'autres. Eh ! messieurs, sommes-nous bien dans un siècle et dans des circonstances où l'on puisse impunément laisser faire, laisser aller les choses ? Nous sommes dans un monde où tout se meut, s'agite, tourbillonne. Nous serons usés, broyés, si nous ne remuons aussi ».

Voilà un tableau bien sombre, pensera-t-on peut-être ! Pour se convaincre qu'il ne l'était pas, il faut lire des textes

comme *A Political and Historical Account of Lower Canada*, comme les travaux de Joseph Bouchette, le rapport de lord Durham si précis sous certains aspects ou encore les rapports officiels sur l'agriculture publiés un peu plus tard. Il faut lire aussi les conseils que Mgr Ignace Bourget prodigue à ses ouailles, à peu près vers le même moment. Lui sait ce qui se passe. Il est d'une petite paroisse près de Lévis. Son père est cultivateur. Si Ignace Bourget est devenu pasteur des âmes, il sait bien quels sont les problèmes de ses gens parce qu'il les a vécus. Aussi leur prodigue-t-il les avis que personne n'écoute. Comme Parent, il parle dans le désert malgré le prestige que lui confère l'épiscopat.



Étienne Parent a été en milieu anglophone depuis 1841 et, comme je l'ai signalé, il a lu les grands économistes de l'époque. C'est ce qui le pousse à prononcer une autre conférence qu'il intitule *De l'Importance de l'étude de l'Économie Politique*. C'est l'occasion pour lui de revenir sur la nécessité de l'effort intellectuel orienté vers la production et la consommation des richesses, vers l'étude de l'économie du pays. Voici comment il s'exprime sur ce sujet, avec une remarquable compréhension du problème :

« Le temps n'est plus où, pour soutenir la lutte avec honneur ou avantage, il suffisait à nos hommes publics d'avoir du courage, du dévouement, de l'éloquence, et une grande connaissance du droit naturel, politique et constitutionnel. Le temps n'est plus en outre où, par notre masse seule, nous pouvions tenir en échec les éléments sociaux et politiques qui nous étaient opposés, dans une lutte qui avait pour objet les principes mêmes du gouvernement. Notre machine gouvernementale est maintenant régulièrement organisée. c'est-à-dire que les principes qui doivent en régler le bon fonctionnement sont arrêtés et reconnus, ce qui ne veut pas dire cependant que tout est pour le mieux dans l'arrangement politique actuel. Mais quant au gouvernement lui-même, il ne peut plus guère s'élever de questions théoriques, ou touchant son organisation ; il doit, avec son organisation actuelle, fonctionner

en harmonie avec la volonté populaire, exprimée par la voie des mandataires du peuple. Tout le monde est d'accord là-dessus. Mais la lutte n'est pas finie, et ne finira même jamais sous notre système de gouvernement ; elle a seulement changé de terrain. Des hautes théories gouvernementales, elle est descendue aux questions d'intérêt matériel, qui, pour la masse des peuples sont souvent d'une importance plus grande que les premières. Nous nous sommes battus pendant un demi-siècle sur la forme que devait avoir l'habitation commune ; et maintenant que ce point est réglé, chacun va travailler de son côté à y occuper la meilleure place qu'il pourra. Les mille et un intérêts divers qui remplissent la société vont se mettre à l'œuvre pour rendre chacun sa position de plus en plus meilleure, ou de moins en moins mauvaise. Et dans cette nouvelle lutte, il faudra non moins de talents et de lumières que dans l'autre ; seulement il en faudra d'un ordre un peu différent, sous certains rapports, de ceux que réclamait la lutte qui a précédé, et qu'il faut s'empresser d'acquérir, car sur la nouvelle arène comme sur l'ancienne, encore plus peut-être, la victoire devra rester aux plus habiles ; encore autant et plus que naguère, il faudra que nous ayons deux fois raison, et que nous soyons deux fois capables de le démontrer. Ainsi l'a voulu la Providence, qui nous a jetés dans ce coin du globe, pour y vivre au milieu de populations étrangères, dont nous ne pouvons attendre beaucoup de sympathie.

« Or, ces populations descendent d'une race d'hommes qui semble avoir entrepris la conquête ou la rénovation du monde par l'intérêt matériel. Son Dieu, c'est Plutus ; ses enfants ne naissent, ne vivent que pour le gain ; pour eux il n'y a d'autres rêves que des rêves de fortune, de fortune rapide et colossale ; pour eux point d'*aurea mediocritas*. Et ils mettent au service de cette passion, l'ardeur, l'activité, la constance, l'opiniâtreté que les hommes vouent ordinairement à la poursuite des objets, des passions les plus vives et les plus insatiables. »

Voilà des idées qui doivent plaire à Joseph Masson, qui les a appliquées dans ses affaires. Il n'a pas été nécessaire de le convaincre qu'il fallait s'enrichir. À peu près inculte quand il est venu à Montréal, il s'est formé à l'école des Écossais, durs à la tâche et au gain. Il ne l'a pas regretté. Il n'a pas réussi sa vie familiale au même degré, cependant, puisque, riches, ses fils se contenteront de jouir des biens qu'il

leur a laissés ; sauf Rodrigue, qui aura une carrière politique assez remarquable. En somme, on retrouve chez Joseph Masson ces qualités que Parent prône et, dans sa famille, les défauts que ce dernier a soulignés avec tant de désolation dans ses écrits.

Étienne Parent continue, au sujet de la science politique :

88 « Ce n'est pas une satire que je fais ici ; au contraire je ne fais que signaler un fait qui me semble providentiel, et je suis porté à croire que cette avidité d'acquérir chez la race anglo-saxonne, avidité, remarquons-le en passant, qui n'a fait que s'accroître chez la branche américaine de cette race, est destinée à former un chaînon dans l'histoire de l'humanité, un âge d'industrie, d'amélioration matérielle, l'âge du positivisme, l'âge de la glorification du travail. Sans le travail opiniâtre et incessant des nations industrieuses, le monde aurait beaucoup moins de jouissances matérielles et intellectuelles qu'il n'en a. Ainsi, loin de leur porter envie, on leur doit de la reconnaissance. Veut-on ne pas se laisser déborder, absorber, écraser par elles, qu'on fasse comme elles ; qu'on travaille avec ardeur, avec intelligence, avec constance comme elles. Les nations lâches et abruties étaient autrefois la proie des nations guerrières ; maintenant les peuples indolents et ignorants seront exploités par les peuples industriels et intelligents. C'est la loi de l'humanité ; tempérée, si vous voulez, chez celle-ci, par la religion, qui sait opposer le précepte sublime de la charité universelle à l'égoïsme des penchants humains, et la considération des biens éternels à l'entraînement des intérêts temporels ».

Que doit-on faire, se demande Étienne Parent ? C'est très simple il ne faut pas laisser aux autres le soin de défendre nos intérêts. Et, pour cela, il faut se mettre à l'étude de l'économie politique comme autrefois on s'est pénétré de la politique anglaise et de ses règles.

Il fallait quelque optimisme pour s'exprimer ainsi dans une société peu instruite, qui s'éveille au romantisme et qui n'a aucun goût pour les lectures austères. Parent le sent bien. Aussi, dans toutes ses conférences, s'adresse-t-il à la jeunesse qui l'entoure. Il la voit curieuse, mais peu développée intellec-

tuellement. C'est la jeune génération d'un pays qui a ses écoles primaires et même secondaires dans les villes, mais à qui l'Université n'a pas encore donné la formation supérieure. En dehors des centres, il sait quel problème présente l'instruction publique ⁴¹. Il l'expose longuement dans une conférence qu'il prononce à l'Institut Canadien en 1848. À ce moment-là, la question soulève la population entière, mais pas dans le meilleur sens. Pour faire pénétrer l'instruction dans les comtés les plus éloignés, on cherche à faire payer les frais par le peuple. Et alors c'est un tollé contre la taxe et les *taxeux*. Ces gens, dont les pères avaient respecté l'instruction, menacent de se rebeller contre ceux qui veulent rénover un régime scolaire presque inexistant. Les prêtres eux-mêmes ne peuvent rien, comme le note Parent :

« Là, le ministre de l'Évangile, pour ne pas compromettre son saint ministère juge prudent de s'abstenir. Plus loin, les hommes les plus influents, les plus justement réputés sont l'objet de la défiance publique. Ailleurs, nos bons habitants toujours si paisibles, si soumis aux lois, opposent la force ouverte aux agents de la justice. Sur d'autres points, nous avons à déplorer des attaques nocturnes contre la propriété, contre des maisons d'école même. »

Et pourquoi ce soulèvement ? Parce qu'on veut « apprendre à lire et à écrire » à des gens à peu près illettrés, mais en leur faisant payer les frais.

Parent sent qu'il y a là une des questions les plus urgentes dans le Bas-Canada. Il s'y attaque avec son ordinaire lucidité d'esprit.

⁴¹ Dans ses *Mémoires*, parus en 1970, le Chanoine Lionel Groulx note que son père, son parrain et sa marraine étaient illettrés. L'on était en 1878 et tous habitaient, à quelque ving-cinq milles de Montréal, près du petit village de Vaudreuil. Pour apprendre à lire et à écrire, sa mère avait dû marcher régulièrement treize milles par jour, de la ferme au couvent : aller et retour. C'est vers le même moment que Mgr Ignace Bourget exposait la pénible situation de l'instruction publique. Et c'est pour cela qu'à partir de 1842 il était allé chercher à l'étranger les religieux qui, pendant un siècle, suppléeront à la pénurie d'instituteurs laïques. À la même époque ou, un peu plus tard, d'autres gens, (des intellectuels) comme Jean-Baptiste Meilleur, l'abbé Hospice-Anthelme Verreau, Augustin-Norbert Morin et Pierre J. O. Chauveau réclamaient l'instruction à grands cris, mais sans succès.

« Pourquoi résiste-t-on à une mesure aussi bonne en soi se demande-t-il ? D'abord, parce que le fardeau de la taxe est presque partout hors de proportion des ressources individuelles. Il n'est pas inexact de dire que la "contribution la plus modique, jointe à la perte du travail des enfants au-dessus de douze ans, est une charge onéreuse pour un cultivateur du Bas-Canada ». Ce que l'on impose dans la plupart des cas, c'est donc le nécessaire.

« On a confié l'administration des écoles à des commissaires électifs, ajoute-t-il, qui, presque toujours, n'ont pas d'instruction eux-mêmes. De plus « dans tous les lieux où la loi a opéré, chaque canton a voulu avoir son école et les écoles se sont multipliées, je ne dirai pas au-delà des besoins de la population peut-être, mais assurément fort au-delà des moyens disponibles pour le soutien de bonnes écoles. Comme conséquence, on n'a comme instituteurs, dans la plupart des cas, que de pauvres hères sachant à peine lire et écrire. Mais qu'attendre, s'écrie Parent, de « commissaires illettrés eux-même, ou sous l'influence d'une population plus ignorante encore . . . » « Dans ce pays, où l'instruction est encore si rare, un homme passablement instruit et laborieux trouve autre chose à faire qu'à prendre une école avec une rémunération de vingt à trente louis. Un domestique de maison bourgeoise gagne plus que cela. »

En somme, conclut Parent, nous avons fait connaître l'éducation (à nos gens) sous une forme qui a dû les en dégôûter.

À l'appui de cette opinion, il y a aux Archives Publiques du Canada (Robertson, C.M.G. 24 D. 47) une bien curieuse lettre adressée par un instituteur de Saint-Paul de Lavaltrie à MM. Soupras et Marchand de Saint-Mathias, le 25 mars 1835. Il leur offre ses services comme commis. « Voilà que les Écoles sont touchées, écrit-il, et ma foi il faut que je prenne un autre partie que celui d'Instituteur. »

Devant la gravité et l'ampleur du problème, Étienne Parent suggère un certain nombre de réformes :

1 — Une administration centrale jusqu'à ce qu'on ait pu « former dans chaque localité un nombre suffisant d'hommes solidement instruits pour étouffer toute opposition sérieuse à l'éducation et pour gérer les

affaires d'école d'une manière satisfaisante. » Et alors décentralisation et contrôle central seulement. Formation d'un Bureau composé de fonctionnaires et d'un représentant de chacune « des principales communes chrétiennes, résidant au siège du gouvernement » et présidé par le surintendant de l'éducation.

2 — L'imposition d'une taxe progressive et non proportionnelle ; ce qui était en somme aller chercher l'argent où il était. Ou mieux encore imposition d'une taxe sur les successions dont le produit serait affecté à l'instruction publique.

3 — Des traitements aux enseignants fixés par la loi et variables suivant les endroits, « afin que l'instituteur, en quelque lieu qu'il exerce sa profession, soit sur le pied d'égalité, pour le moins, avec la généralité des pères de famille dont il est chargé d'instruire les enfants. » Faudrait-il alors fermer la plupart des écoles ? « Oui, si c'est nécessaire pour en avoir quelques bonnes. »⁴² Avec une seule bonne école, s'écrie Parent, vous pouvez, « dans l'espace de quinze ans, jeter dans une paroisse des centaines de jeunes gens solidement instruits, qui feront sauter à tous les yeux les avantages de l'éducation, en état d'exploiter les ressources de l'endroit, de conduire ses affaires locales, d'y guider l'opinion, et d'en rénover le caractère social, ce que vous ne ferez jamais avec les misérables écoles du jour. »

4 — Enfin, exonérer de l'impôt les localités qui sont incapables de le verser. « Rénovez l'instruction, affirme Parent, et vous aurez outillé notre peuple pour la lutte qu'il engage. Faites cela et du pauvre vous faites l'ami du riche, vous refondez votre peuple en une masse homogène et compacte ; vous donnez ou préparez la solution du plus grand problème social qui ait occupé les publicistes et les hommes d'État de tous les temps. Faites cela, et alors vous pourrez, la main sur la conscience, parler d'égalité et de fraternité humaine, vous dire chrétiens et libéraux. Sinon, renoncez à ces deux titres... »

Ainsi parla Étienne Parent il y a près d'un siècle. Si on l'eut écouté, on aurait réalisé de grandes choses. Et il

⁴² C'est la conclusion à laquelle on est arrivé longtemps plus tard quand on a remplacé l'école de rang par une école régionale, mieux organisée avec de meilleurs professeurs, tout en y transportant les élèves venus d'assez loin : chose que l'on n'aurait évidemment pas pu faire à l'époque. Malgré cela, il vaut la peine de retenir combien Étienne Parent voyait juste un siècle avant que la réforme ne fût appliquée.

n'aurait pas été nécessaire de tout chambarder, un siècle plus tard.



92

Parent est aux premières loges pour assister aux événements politiques qui se préparent à la fin de sa carrière. En 1864, les représentants des colonies anglaises de l'Atlantique se sont réunis à Charlottetown d'abord puis, avec les autres, à Québec. Les délégués du Canada-Uni n'étaient pas invités à la Conférence. Malgré cela, ils y sont venus dans un bateau qui les a déposés dans le petit port côtier où se trouve la capitale de la moins importante des colonies de l'Atlantique-Nord. On les accueille quand même. Pour bien souligner qu'ils n'ont pas de statut officiel, on les fait monter dans une loggia qui surplombe encore la Chambre d'Assemblée. Puis, comme ils sont les plus nombreux et les plus importants et comme ils s'intéressent au projet de fusion, on les invite à participer au débat sur le parquet de la Chambre. Ils sont là avec les autres délégués, chauves, ventripotents ou émaciés, au faciès garni de pattes de lapin envahissantes, dont un peintre nous a gardé le souvenir sinon fidèle, du moins officiel.

Sous l'influence des intrus de l'Ouest, on décide de se réunir à Québec, cette fois, à l'automne de 1864. C'est la Conférence de Québec. Elle n'est pas brillante comme le Congrès de Vienne (devenu inutile après le débarquement de l'Empereur à Fréjus) ; mais le rendez-vous de Québec donne lieu également à une vie mondaine et aux résolutions qui seront le point de départ de la fusion des colonies britanniques de l'Amérique du Nord.

Étienne Parent est un grand commis de l'État. Il ne peut discuter ouvertement les projets du gouvernement : on n'est plus à l'époque des bureaucrates qui, comme Joseph Bouchette, ne craignaient pas de demander l'Union ouvertement. S'il veut rester en place, le fonctionnaire doit être discret, surtout à un moment où la liberté de parole est chose bien

relative. Étienne Parent se garde donc d'écrire ou de parler publiquement des affaires de l'État. On peut savoir ce qu'il pense du projet nouveau, cependant, grâce à une correspondance qu'il entretient avec Edme Rameau de Saint-Père, écrivain français qui s'intéresse à ces francophones d'Amérique qu'on a oubliés depuis que Choiseul, duc de Praslin, a paraphé le Traité de Paris. C'est à Alger qu'Edme Rameau ⁴³ apprend l'existence des francophones d'Amérique. Dans *Témoignages d'Hier* ⁴⁴, Jean Bruchési raconte comment la chose s'est passée. Saisi par l'intérêt du sujet, Rameau écrit un livre qu'il intitule *La France aux Colonies*, fruit de ses lectures et de ses réflexions, car l'auteur n'est pas encore venu en Amérique. Les intellectuels du Bas-Canada accueillent l'œuvre avec joie quand on la reçoit à Québec. Enfin, l'on s'intéresse à eux de l'autre côté de l'océan !

Rameau de Saint-Père vient dans la Colonie en 1860.⁴⁵ Ce sera le point de départ de nombreuses amitiés, dont celle qui le lie à Parent. Attiré par le charme d'une jeune Canadienne de Saint-Hyacinthe, il songe à l'épouser et à se fixer au pays. Il y renonce cependant, revient en France, s'y marie, mais reste attaché à ce pays du Canada, où il a des amis et des correspondants à qui il pose des questions précises et nombreuses.

⁴³ Étienne Parent le taquine un jour en lui rappelant qu'il est devenu « de Saint-Père » bien récemment.

⁴⁴ Chez Fides, Montréal. Page 143. Voici comment M. Bruchési explique de quelle manière Rameau de Saint-Père commence de s'intéresser au Canada : « D'une activité débordante, Rameau ne trouve bientôt plus de quoi la satisfaire à Paris seulement et part pour l'Algérie, désireux d'y consacrer au moins une partie de son temps et de ses forces à l'extension de la France. Il achète des jardins à Blidah, des maisons à Alger. Un jour, vers 1850, auprès du futur Cardinal Lavigerie, il rencontre des missionnaires qui lui parlent du Canada, de ces Français d'Amérique qui ont gardé, paraît-il, avec la langue et les traditions ancestrales, le culte de l'ancienne mère-patrie. Le plus grand nombre habite les deux rives du Saint-Laurent, mais il y en a en Acadie, en Louisiane, en Nouvelle-Angleterre, au Détroit. Rameau décide sur-le-champ de s'intéresser à ces frères éloignés qui ne sont peut-être plus que des cousins dont l'histoire, si elle est connue des Français de France, vaudra pour ceux-ci la plus belle leçon d'espérance et de fierté ».

⁴⁵ À plusieurs reprises par la suite, Rameau de Saint-Père écrira des articles sur le Canada dans des revues comme *L'Economiste*, *Le Correspondant*. Étienne Parent s'y réfère dans ses lettres à l'auteur.

Étienne Parent est parmi les plus fidèles. Ainsi, pendant treize ans, il écrit régulièrement à l'auteur de *La France aux Colonies*⁴⁶. On voit les liens qui s'établissent entre les deux hommes par les détails intimes qu'ils échangent : naissances, décès, inquiétudes familiales ou soucis patriotiques, même si Parent appelle encore son correspondant « Cher monsieur » et « Mon cher monsieur et ami », ou encore « Cher monsieur et ami ». À cette époque, on est loin du tutoiement qu'utilisent si facilement les jeunes de nos jours. On garde ses distances et l'on a raison : le tutoiement étant une forme d'intimité qu'autorise à peu près seule une amitié d'enfance.

Rameau de Saint-Père reçoit très gentiment le fils aîné de son ami canadien. Il l'invite dans sa province natale, lui présente des gens, bref le traite un peu comme son fils. Ce sera le point de départ d'une correspondance qui se prolongera au-delà de la mort d'Étienne Parent. Celui-ci rend visite à son ami Rameau également.

Ce qui est intéressant pour nous, c'est de voir comme, après les civilités ordinaires, Parent va tout de suite au fond des questions qu'on lui pose de Paris. Il parle en toute liberté des *Fenian Raids*, de la crainte des États-Unis après la guerre civile qui oppose le Nord et le Sud. « Nos pauvres sudistes », écrit-il à un moment donné ; ce qui montre où sont ses amitiés. « Après cela sera-ce notre tour ou celui du Mexique ? » Et il ajoute : « Si l'Angleterre fait ce qu'elle doit, nous nous battons ; autrement nous négocierons au mieux. » Cela indique une inquiétude qui semble régner dans les milieux officiels de l'époque. George-Étienne Cartier, par exemple, en fera le leitmotiv de sa campagne. Un peu effrayé lui-même, le haut clergé l'appuiera, même si Mgr Ignace Bourget se fait un peu tirer l'oreille pour accepter officiellement le projet

⁴⁶ M. Jean Bruchési a dans ses cartons quelque quarante-cinq lettres échangées entre Parent et Rameau.

de confédération et pour recommander à ses ouailles de l'appuyer.



Dans ses lettres à Edme Rameau, Parent parle du choix que la Reine vient de faire de Bytown, petit trou dans la sauvagerie environnante qu'on va bientôt transformer en capitale. S'il n'est pas très enthousiaste, il n'est pas le seul, dans les milieux officiels, à ne pas approuver le choix de la souveraine. Ainsi, en 1866, le vicomte Monck, gouverneur général du Canada, proteste contre le choix du lieu. De son côté, le marquis de Lorne, qui plus tard y habitera lui-même, affirme que la capitale ne restera pas à cet endroit. Le lieu est enchanteur, mais la capitale est si loin de tout à une époque où les communications ne sont pas faciles.⁴⁷

95

Il faut chercher dans cet échange de correspondance surtout ce qu'Étienne Parent pense de l'union (régime qu'il vit et qu'il craint) et du projet de confédération.

Parent a été traumatisé par le Rapport Durham et par l'Acte d'Union qui l'a suivi. Découragé un moment, comme on l'a vu, ne pensait-il pas que tout était fini pour ses gens. Il n'y avait plus pour eux qu'à s'adapter et à se fondre dans la masse anglo-saxonne. De cette époque, il a gardé une grande méfiance du régime. Et cela s'explique. Si les hommes politiques ont essayé d'en tirer le meilleur parti possible, ils n'ont pu empêcher certaines mesures injustes comme la répartition des dettes, le Haut-Canada faisant partager au prorata par l'autre province les engagements qui ont été

⁴⁷ Ottawa est, à ce moment-là, très isolée. Aucune voie ferrée ne relie encore la capitale au reste du pays. Comme l'écrit Léon Gérin dans « Le pays et la famille de Gérin-Lajoie », — aucune voie ferrée ne reliait la capitale adolescente, informe, du Dominion au cœur de la province française que baigne le grand fleuve Saint-Laurent. Pour s'y rendre à partir d'Ottawa, on avait le choix entre deux routes combinant le trajet par eau avec celui du rail.

« L'itinéraire préféré (sauf l'hiver) consistait à descendre en bateau le cours de l'Ottawa, grand tributaire du Saint-Laurent. » Or, il fallait compter encore tout un jour pour cela. (B. des R. H. — Octobre 1924. Vol. XXX. N° 10. P. 291).

contractés pour des travaux de superstructure faits à l'avantage de l'un, mais guère de l'autre. Et puis il y a la crainte que le Haut-Canada ne muselle le Bas-Canada. Dans une de ses lettres à Rameau de Saint-Père, le 6 janvier 1864, Étienne Parent explique pourquoi il est favorable au régime nouveau :

« Croyez-en les vieux défenseurs de notre nationalité, écrit-il, la pire position pour nous, c'est l'union législative avec le Haut-Canada, qui lui donne le droit de s'immiscer dans nos affaires locales et à nous le même droit à son égard. Ces deux droits ne marcheront jamais d'accord et il faudra que l'un dévore l'autre, et on prévoit lequel sera dévoré. A tout prix, brisons cette funeste union, et chacun redeviendra maître chez soi, ne s'occupera plus des affaires de son voisin. Les dangers de la confédération sont incertains et éloignés, ceux de l'union sont certains et imminents. »

Dans cette même lettre, il évoque pour son interlocuteur la menace que les États-Unis font peser sur le Canada. En se livrant ouvertement à son correspondant, Parent me paraît exprimer le sentiment des milieux officiels. Il est bien placé pour le connaître à cause du poste élevé qu'il occupe au gouvernement. Voici comment il expose ses craintes :

« Nos voisins deviennent menaçants et l'Angleterre nous dit clairement qu'elle n'a pas de troupes suffisantes à nous envoyer et qu'elle ne pourrait guère faire qu'une diversion avec sa flotte sur les côtes américaines. En ce cas, l'Angleterre pourrait bien brûler quelques villes maritimes, mais le Canada serait subjugué, et perdu à tout jamais l'espoir de voir un peuple français se perpétuer sur le continent américain. Vingt-cinq mille hommes de troupes françaises, envoyés de ce côté au secours de l'Angleterre, empêcheraient ce malheur irrémédiable. »

C'est l'époque où, en France, on prépare l'expédition du Mexique, qui devait se terminer lamentablement.

Cette crainte des États-Unis, c'est aussi, sans doute, ce qui pousse Londres à réunir les colonies d'Amérique en un seul pays, face à ses puissants voisins.

En 1856, Parent avait opté pour la constitution d'un État dans la Fédération américaine plutôt que d'accepter au Canada la représentation au prorata de la population, qu'on cherchait à imposer aux deux Canadas depuis que la province d'en haut avait pris son essor. Il a évolué parce que le projet de confédération, selon lui, permet de créer une entité francophone ayant les pouvoirs voulus pour résister à la pression environnante. Il craint, cependant, certaines attributions qu'on se prépare à donner au pouvoir central. Il exprime alors un vœu pieux sans trop croire à sa réalisation.

97

« Hélas ! oui, note-t-il, si nous pouvions, avec la garantie des puissances, obtenir la position de la Suisse et de la Belgique, ce serait un grand bonheur, en autant que notre position vis-à-vis des États-Unis y est concerné ; mais cela ne réglerait pas nos rapports avec le Haut-Canada ; cette question est la principale, c'est le nœud gordien de la situation. Or à cela, nous ne voyons que deux issues, ou la confédération ou la représentation par la population avec le régime actuel, et de ces deux issues la dernière nous paraît la plus dangereuse. Je disais en 1856 que je préférerais l'annexion aux États-Unis, à la condition de former un État séparé, à la concession de la représentation par la population et je suis encore de cet avis, malgré l'immense dette des États-Unis, dont il nous faudrait payer notre quote-part : ce serait le prix de notre autonomie locale, qui n'aurait alors à redouter que l'accroissement de l'influence et de l'élément anglo-saxon, qui serait la conséquence de l'annexion. Et avec notre immense supériorité numérique actuelle, nous pourrions tenir longtemps tête à l'envahissement de ce côté, de sorte que la providence à laquelle vous nous conseillez de nous confier, n'aurait de sitôt à intervenir en notre faveur. »

Mais comme cela paraît contredire la crainte que Parent exprime à l'endroit des États-Unis ! Dans un cas, il cherche une solution au problème de l'élément francophone. Dans l'autre, il s'effraye d'une guerre possible entre le nouveau pays en voie de formation et son puissant voisin.

Enfin, dans cette même lettre du 6 janvier 1864, Parent explique aussi le désir qu'il partage de créer un gouvernement fort, capable de maintenir l'ordre en cas de crise :

« Savez-vous que tandis que vous attribuez aux trop grands pouvoirs du gouvernement de Washington, la guerre qui désole maintenant le Sud et ruine le Nord, ici on attribue cette guerre aux pouvoirs trop restreints de ce gouvernement. C'est pourquoi l'on s'est entendu pour former un gouvernement fort et puissant, capable de comprimer moralement avant leur naissance, ou de supprimer tout d'un coup par la force, toutes dispositions à troubler l'ordre établi ».

98

Dans d'autres lettres, Parent parle de l'émigration aux États-Unis dont on aperçoit le danger et qu'on espère endiguer par la colonisation dans la vallée du Lac Saint-Jean et les Cantons de l'Est. Il mentionne aussi le chemin de fer dont on projette la construction entre Québec et Montréal. Ce sera la première étape de cette voie ferrée que Louis-Adélarde Senécal terminera, dirigera et dont il contribuera à vendre, plus tard, une partie au Pacifique Canadien au profit du gouvernement de Québec et une autre à l'avantage d'un groupe dont il est un des participants.

Ailleurs, dans une lettre du 3 juin 1864, Parent parle de l'avenir du Canada comme pays minier. Il note avec désolation :

« Seuls nos voisins du Sud ont le « personnel scientifique et financier nécessaire... » A nous, il ne restera que les miettes, ajoute-t-il, tant qu'on n'initiera pas nos jeunes gens instruits à l'industrie minière ».

Il souhaite que la France s'intéresse à l'exploitation du sous-sol canadien. C'est un autre vœu qui n'aura pas de suite, tant on reste convaincu en France que le Canada est la chasse gardée de l'Angleterre. Quinze ans plus tard, avec le Crédit Foncier Franco-Canadien on assistera à un début de collaboration franco-canadienne qui, pendant longtemps, n'aura pas d'autre suite.

Cette correspondance, à laquelle on ne peut donner plus d'importance ici, montre Étienne Parent sous son vrai jour : réfléchi, s'intéressant de très près aux problèmes de son

groupe, de son pays, à l'évolution politique, à la colonisation, à l'émigration qui vide le pays de son essence, même si la société patriarcale, comme il le dit, se ressaisit, comble les vides et dure. Malgré l'intérêt qu'il porte aux intérêts supérieurs de son pays, il reste très humain. On voit dans ses lettres comme il s'intéresse aux affaires familiales de son correspondant. Il prend la peine de se désoler que Rameau ait perdu son premier enfant, comme son fils Henri. Il se réjouit qu'un autre soit en marche. On le sent très près de ce Français dont il a appris à connaître la gentillesse et l'intérêt qu'il porte à son pays. C'est ce sens de l'humain qui rend Parent si sympathique et qui lui permet de grouper autour de lui tant de jeunes et de moins jeunes dans une société qui leur est étrangère, dans les villes où le gouvernement s'installe à la recherche d'un gîte permanent. Comme on l'a vu, il ne le trouvera qu'en 1866 quand les nouveaux immeubles d'Ottawa accueilleront les services de l'État, après des difficultés de toutes espèces.



Dans ses *Souvenirs d'un demi-siècle*, J. G. Barthe prête du génie à Étienne Parent. Barthe était de Sorel, me disait un spirituel prélat, à qui je signalais la chose.

Quoi qu'il en soit, il faut admettre que Parent exerça une influence certaine, mais éphémère malheureusement, à une des époques les plus difficiles de notre histoire. Un moment, il fit école. Autour de lui se groupa une jeunesse intelligente et cultivée, qui comptait entre autres, ses gendres Benjamin Sulte et Antoine Gérin-Lajoie. Parent éveille en eux le goût de l'effort intellectuel, de la production littéraire ; mais funestement après sa mort, personne ne continue son œuvre de sociologue. Pour voir des intellectuels se préoccuper du problème économique et social au Canada français, il faut attendre la fin du siècle avec Edmond de Nevers, Errol Bouchette, Léon Gérin — petit-fils de Parent — et, au siècle

suivant, le moment où Edouard Montpetit donnera sa mesure.⁴⁸ Précurseurs, ils montrent la voie nouvelle car tous quatre font valoir qu'il faut tendre à la richesse non « comme une fin, mais comme un moyen », suivant la formule qu'Édouard Montpetit trouvera pour calmer les appréhensions d'un clergé encore bien puissant. Après Parent, on se heurte longtemps à un vieil instinct héréditaire plus fort que le raisonnement le plus serré. Et pendant ce temps, les Anglais, les Écossais et les Juifs immigrés dans notre pays, s'installent aux postes de commande de l'économie, sans qu'il soit nécessaire de les convaincre que s'enrichir est une nécessité individuelle et nationale.⁴⁹

⁴⁸ Dans *Rétrospective d'économie sociale au Canada français*, Gustave Lanctot rappelle le nom de ceux qui ont parlé d'économie sociale après Parent. On les compte sur les doigts de la main. Avant Léon Gérin, Edmond de Nevers et Errol Bouchette, il y a quelques écrivains qui se risquent à traiter d'économie, mais leurs travaux sont élémentaires. Ce n'est qu'avec Édouard Montpetit que la science économique prend vraiment forme. De son côté, l'abbé Lionel Groulx voit très juste dans ce domaine. À l'*Action française*, il fait paraître de nombreux articles qui montrent ses préoccupations constantes. Il n'est pas économiste, mais il sent combien il est important pour ses compatriotes de s'orienter vers les affaires.

⁴⁹ Il y a lieu ici de remercier ceux qui m'ont aidé à réunir la documentation qui a servi à ce travail. Je tiens à mentionner en particulier Madame Juliette Rémillard qui, à l'Institut d'histoire de l'Amérique française, remplit sa fonction avec tant de gentillesse et de compétence, l'abbé Honorius Provost, le personnel des Archives du Canada et celui de la collection Gagnon, à la Bibliothèque Municipale. Je m'en voudrais d'oublier mes excellents amis Alice Poznanska, Jean-Jacques Lefebvre et Gustave Lanctot, dont les avis me sont précieux. Les deux premiers, en particulier, ont bien voulu lire mon texte et m'indiquer certaines corrections ou précisions à y apporter.